

**Assainissement  
des eaux usées**  
Sherbrooke  
augmente sa  
contribution  
à 73% A 3

# la tribune

78e ANNÉE — No 200

SHERBROOKE, MERCREDI 14 OCTOBRE 1987

(SAM. DIM. 85¢) 50¢  
A DOMICILE: \$2.65 par sem.

## Hatfield blanchi

• Les libéraux raflent les 58 sièges et mettent un terme à 17 ans de règne conservateur au Nouveau-Brunswick



"Comme leader du parti, a déclaré Richard Hatfield en apprenant la défaite des conservateurs, j'accepte la pleine responsabilité." Et il s'agit de toute une défaite puisque les libéraux ont raflé la totalité des 58 sièges au Nouveau-Brunswick.

**FREDERICTON (PC)** — Dirigés par l'avocat Frank McKenna, les libéraux ont mis fin à 17 ans de régime conservateur au Nouveau-Brunswick, hier, en délogant le gouvernement de Richard Hatfield d'une façon spectaculaire, raflant tous les sièges de l'Assemblée législative.

"Vous êtes en présence de l'homme le plus heureux du Nouveau-Brunswick", a lancé M. McKenna à ses partisans, après la victoire.

A l'intention de son adversaire, il a ajouté: "M. Hatfield a consacré 17 ans de sa vie à cette province. Pour cela, il mérite notre respect et notre gratitude".

Survenant après la victoire libérale en Ontario, ce nouveau gain porte maintenant à quatre le nombre de provinces dirigées par des libéraux, les deux autres étant le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard.

A la dissolution de l'Assemblée législative, il y avait 37 conservateurs, 20 libéraux et un néo-démocrate. Il y a maintenant 58 libéraux.

Une heure à peine après la fermeture des bureaux de scrutin, les libéraux étaient déjà élus ou en tête dans toutes les circonscriptions.

M. Hatfield a été battu dans son propre comté par le candidat libéral Allison DeLong. M. Hatfield a reçu 934 votes de moins.

Le leader néo-démocrate George Little a lui aussi été défait par son adversaire libéral.

### Il accepte

"Comme leader du parti, a déclaré M. Hatfield en apprenant la défaite des conservateurs, j'accepte la pleine responsabilité."

C'est la plus grande victoire politique de l'histoire de la province. En 1935, les libéraux avaient remporté 43 sièges, n'en laissant que cinq aux Tories.

Il est arrivé une seule fois dans l'histoire du Canada qu'un parti ait remporté tous les comtés. En 1935, à l'Île-du-Prince-Édouard, les libéraux ont capturé les 30 sièges de l'Assemblée législative.

Pendant toute la durée de la campagne électorale, les Tories avaient tenté de faire des mini-élections dans chacune des 58 circonscriptions, espérant attirer l'attention des électeurs sur les questions et les candidats locaux.

Mais la conduite personnelle et publique du premier ministre Hatfield au cours des dernières années est demeurée le sujet principal des conversations.

"J'ai confiance au sens de fair-play des gens", se contentait de répéter le leader conservateur, ne voulant pas soulever lui-même les points controversés de sa longue carrière.

### Des insultes

A quelques occasions, celui qui était premier ministre depuis le plus longtemps au Canada a vu des personnes refuser de lui serrer la main et d'autres l'ont même insulté verbalement.

Du côté de l'adversaire libéral, se trouvait un Frank McKenna extrêmement prudent, qui ne daignait même pas soulever les questions qui affligeaient déjà la personne du premier ministre, sachant qu'elles se trouvaient déjà sur toutes les lèvres.

Jeune, avocat célèbre, marié avec trois enfants, il était sans besoin de parler l'antithèse du celtibataire âgé qui ne fut jamais rien d'autre qu'un homme politique.

Quant au Nouveau Parti démocratique, il a présenté un candidat dans chacune des 58 circonscriptions pour la première fois de son histoire. Mais, sans se faire d'illusions, il a concentré ses efforts dans une demi-douzaine de comtés, où il croyait avoir quelques chances.



Des secouristes transportent le corps d'un petit enfant à Bagdad, en Irak. Un missile sol-sol iranien est tombé à 07h55 locales à côté d'une école, à l'heure où les enfants se mettaient en rang

pour entrer en classe. L'école, qui accueille le matin 650 écoliers, a été ravagée et six autres maisons soufflées.

L'Irak menace de détruire des villes iraniennes entières pour se venger

## Téhéran lance un missile sur Bagdad: 29 écoliers tués

**MANAMA (AFP)** — L'Irak a menacé de détruire des "villes iraniennes entières" pour venger les 32 personnes tuées et les 218 autres blessées par un missile iranien qui a frappé Bagdad hier matin, d'après le bilan irakien.

Le missile sol-sol est tombé à 07h55 locales à côté d'une école, à l'heure où les enfants se mettaient en rang pour entrer en classe. L'école, qui accueille le matin 650 écoliers, a été ravagée et six autres maisons soufflées, ont indiqué les journalistes qui ont pu se rendre sur place. L'engin a laissé un cratère de 10 mètres de diamètre et cinq de profondeur.

D'après l'agence irakienne INA, sur les 32 morts il y a 29 enfants et

deux femmes. Parmi les 218 blessés, on compte 196 enfants et 11 femmes, a ajouté l'agence qui cite une source militaire autorisée.

Les Iraniens "ont voulu une guerre des villes, ils l'auront", a annoncé l'état-major irakien dans un communiqué. Il a réaffirmé que l'Irak pouvait "détruire des villes iraniennes entières en lançant des centaines d'avions à chaque raid, plusieurs fois par jour" et annoncé que "des flots de sang" allaient couler en Irak pour "chaque goutte de sang versée en Irak".

Dans un communiqué diffusé par l'agence iranienne IRNA, les Gardiens de la révolution iraniens ont affirmé que ce tir de missile était une riposte "aux récentes attaques irakiennes en Iran, notamment contre une école de la province du Lo-

restan touchée lundi par l'aviation irakienne". Le communiqué iranien a affirmé que le missile avait touché le ministère de la Défense à Bagdad.

L'Irak avait annoncé lundi avoir lancé six raids contre des objectifs industriels et pétroliers en Iran, notamment près d'Ispahan (centre du pays) et de Tabriz (nord-ouest).

### Quatrième missile

C'est le quatrième missile qui s'abat sur Bagdad depuis la reprise de la "guerre des villes", le 5 octobre. Lors de la dernière phase de ces bombardements de cibles civiles, en janvier et février derniers, 11 missiles avaient atteint la capitale irakienne.

Après les premières attaques de

la semaine dernière, Bagdad avait menacé de riposter contre l'Irak, et la presse gouvernementale n'avait pas exclu le tir de missiles sol-sol de fabrication irakienne pouvant atteindre Téhéran.

Dans le Golfe, des vedettes iraniennes ont attaqué dans la nuit de lundi à mardi un pétrolier saoudien, le Petroship-B, à 10 milles au large de Dubaï, ont indiqué des sources maritimes dans la région. L'attaque n'a pas fait de victimes mais seulement des dégâts légers, ont-elles ajouté. Le Petroship-B avait déjà été attaqué par les Iraniens dans le détroit d'Ormuz le 19 septembre dernier.

C'est la sixième attaque de pétroliers par des vedettes iraniennes signalée depuis le 1er octobre. Toutes ont eu lieu dans le sud du Golfe.



Le président du Costa Rica mérite le prix Nobel de la paix

D 10

Le président Oscar Arias Sanchez a été récompensé pour ses travaux pour la paix en Amérique centrale.



Les porte-parole de Sécurité 77, Me Jean Rousseau et Luc Ayotte, ont rencontré les représentants de la presse, hier, pour faire le point sur le dossier. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Sécurité 77 ne paiera pas un sou avant les élections forestoises

par Michel MORIN

**ROCK FOREST** — Bien qu'il revient, de toute évidence, à la municipalité de St-Élie-d'Orford de faire respecter le contrat qu'elle a signé avec Sécurité 77, ce n'est qu'après la tenue des élections municipales à Rock Forest que sera réglée la question des coûts à défrayer au regard des interventions récentes des pompiers de Sherbrooke sur le territoire forestois.

C'est en tout cas ce qu'a fait valoir, hier, le procureur de Sécurité 77, Me Jean Rousseau, lors d'une conférence de presse convoquée pour faire le point sur la situation.

Pressé de questions, Me Rousseau a expliqué qu'il était impossible maintenant de régler cette affaire, compte tenu que le conseil de ville de Rock Forest avait été dissous, des élections devant se tenir dans cette ville le premier novembre.

"Je conviens qu'il y a des retards pour régler la première facture (à la suite de l'intervention des pompiers de Sherbrooke lors de l'incendie de la rue Pavillon), mais nous avons reçu la dernière réclamation seulement vendredi dernier. Nous allons maintenant traiter ces deux factures en même temps, mais pas avant la tenue des élections à Rock Forest", de dire le procureur.

Curieusement, le président et directeur-général de Sécurité 77, Germain Bélanger, n'a pas assisté à cette conférence de presse.

"M. Bélanger est occupé avec d'autres dossiers", devait expliquer Me Rousseau.

### Pas de pression

En réponse à une question d'un représentant de la presse régionale, Me Rousseau a fait savoir que Sécurité 77 n'avait exercé aucune pression sur le conseil municipal de Rock Forest pour que les administrateurs municipaux remettent à plus tard l'étude de ce dossier.

"Il n'y a pas eu de pression sur le conseil municipal de Rock Forest dans ce dossier. Nous allons étudier et régler cette question, mais après les élections municipales."

Par ailleurs, Me Rousseau a paru quelque peu embarrassé quand les journalistes lui ont mentionné que ce n'est pas la ville de Rock Forest qui doit faire respecter le contrat, mais bien la municipalité de St-Élie-d'Orford et, qu'en conséquence, l'argument

des élections municipales ne tenait pas.

"On doit tout de même étudier la question avec le conseil de ville de Rock Forest puisque les interventions des pompiers de Sherbrooke se sont faites sur le territoire de Rock Forest. Avant de payer ces montants, on doit aussi analyser les factures qui ont été acheminées par la Ville de Sherbrooke", devait rétorquer, en substance, le représentant de Sécurité 77.

### Situation financière

Le procureur de la firme privée de protection contre les incendies, accompagné pour la circonstance du directeur des opérations Luc Ayotte, a aussi rejeté les allégations voulant que la situation financière de l'entreprise puisse être précaire.

"La situation de Sécurité 77 est excellente, a-t-il dit. Je ne vous montrerai quand même pas les livres puisqu'il s'agit d'une entreprise privée, mais il n'y a pas de problème à ce chapitre."

En ce qui a trait à la qualité des équipements et à la formation des pompiers, Sécurité 77 note que tout est conforme aux exigences.

"Même que les équipements de Sécurité 77 sont plus complets que ce qui est exigé au contrat. Du côté des pompiers, ils ont une formation adéquate et ils sont soumis à des sessions d'entraînement à chaque semaine. Lors d'un incendie, le délai d'intervention n'est que de quatre à cinq minutes pour 10 ou 12 pompiers volontaires", d'expliquer Me Rousseau.

Comment se fait-il, alors, que deux incendies dans des conciergeries aient échappé aux pompiers de Sécurité 77?

"Il n'y a pas qu'à Rock Forest que ça arrive. A Montréal aussi les pompiers ne parviennent pas toujours à bien contrôler la situation. Ce n'est pas typique seulement pour Rock Forest", de répondre le procureur de Sécurité 77.

• Passer d'abord par St-Élie A 3

### AUJOURD'HUI

287e jour de l'année

#### TEMPÉRATURE:

ENSOLEILLÉ: -5 — 12° C  
LEVER SOLEIL: 7h02  
COUCHER SOLEIL: 18h05  
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Estrie, Drummondville et Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum de moins 5 en Estrie et moins 2 dans la région de Drummondville. Maximum de 12 à 14. Demain: mêmes conditions, du soleil avec des passages nuageux.

#### CAHIER "A"

Sherbrooke  
et régional.....2 à 9  
National .....10 et 12  
Carrières et professions .... 10

#### CAHIER "B"

Forum.....1  
Éditorial.....2  
International .....3  
Vivre en '87.....4 et 5  
De tout et de tous.....6  
National .....7, 8 et 10

#### CAHIER "C"

Economie.....1 à 3  
Petites annonces.....4 à 8  
Décès.....9  
Informations générales.....9 et 10

#### CAHIER "D"

Sports .....1 à 5  
Arts et divertissements.6 et 7  
National .....9  
International .....10

## Littlejohn reconnaît avoir séquestré et menacé un comptable

**SHERBROOKE** — Robert Littlejohn, âgé de 43 ans, du Canton d'Ascot a fait maison nette hier au palais de justice en enregistrant des plaidoyers de culpabilité pour tous ses dossiers inscrits en Cour supérieure et en Cour des sessions de la paix.

En début de matinée, il se déclarait coupable devant le juge Pierre Boily de la Cour supérieure aux graves accusations d'enlèvement d'un comptable, de séquestration et d'utilisation d'arme à feu, en date du 11 juillet.

Puis, un peu plus tard en Cour des sessions de la paix, le juge Gerald Desmarais a accueilli les aveux de culpabilité de Littlejohn pour des accusations de recel, de fraudes et de bris de probation, accusations remontant pour la plupart au printemps et à l'été 1986.

Les deux juges ont accepté le renvoi des dossiers au 13 janvier 1988 car le défendeur Claude Leblond a expliqué que son client suivait une thérapie au Centre Le Portage et que cette cure fermée pourrait durer un an.

Afin de permettre aux deux cours de suivre l'évolution du cas Littlejohn, on a convenu de reporter le prononcé des sentences à la mi-janvier et à ce moment, on avisera au mieux.

L'affaire de l'enlèvement du comptable Yvan Savoie avait fait beaucoup de bruit en juillet puisque sur un faux rendez-vous au CHUS, on l'avait menacé d'une arme, enlevé, séquestré dans un sous-sol dans le but de lui réclamer illico le paiement d'une dette.

Il y a co-accusé dans cette affaire, le pompier Jean-Pierre Roy, de Sherbrooke, qui doit subir son procès d'ici quelques mois.

## Expansion du parc industriel à Saint-Élie-d'Orford

# Sherbrooke entreprend les procédures pour l'annexion

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — Sherbrooke a décidé d'aller de l'avant avec l'annexion d'une partie du territoire de Saint-Élie-d'Orford, dans le but d'y agrandir son parc industriel.

Le conseil municipal, qui se réunissait hier, a donc convenu unanimement de donner suite à la rencontre de la fin de septembre avec des citoyens concernés, dont La Tribune faisait écho dans son édition du 2 octobre.

A cette occasion, les gens du secteur établis sur une portion de quelques centaines d'acres compris, dans l'angle formé par le rang 5 nord et le boulevard Industriel, avaient été invités par vote secret à donner leur point de vue sur ce projet d'acquisition territoriale. A

neuf contre sept, ils avaient répondu favorablement pendant qu'on notait une absence.

Il a été expliqué aux gens qu'ils ne seraient pas forcés de vendre leur propriété à la Ville de Sherbrooke et que leur taxe demeurerait pendant 10 ans au niveau équivalent à celui en vigueur à Saint-Élie-d'Orford.

Mais, il avait été mentionné que tôt ou tard, l'espace qu'ils habitent est appelé à devenir industriel, en

raison des dispositions mêmes contenues dans le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke.

Aussi, considérant les résultats du vote, et sans aucune autre discussion, du moins publiquement, le conseil municipal a décidé hier d'entreprendre les procédures décrétant l'annexion. L'avis en ce sens a dûment été donné.

Rappelons qu'à l'origine, le pro-

jet d'annexion a été lancé dans la foulée d'un investissement devant alors conduire à la création d'un centre de transbordement de conteneurs dans ce secteur du parc industriel. Aujourd'hui, même si le dossier de cette cour de triage n'est plus aussi actif qu'avant, Sherbrooke désire néanmoins agrandir son parc industriel. Au cas où un investissement industriel majeur nécessitant une grande superficie de terrain venait à se réaliser.

## Homme de 45 ans gravement brûlé, rue Loyola

# L'incendie aurait été allumé de façon accidentelle avec de l'essence

par Pierre SAINT-JACQUES  
**SHERBROOKE** — Les recherches du détective Roger Dion, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, et sa cueillette de divers témoignages ont donné une tournure inattendue à l'enquête amorcée au sujet de l'incendie de la rue Loyola.

On écarterait l'hypothèse du geste volontaire de la victime pour retenir celle du geste accidentel.

Un homme de 45 ans, on le rappelle, a subi de graves brûlures dans cet incendie survenu vers 03h45, lundi, rue Loyola, dans le quartier nord de la ville.

Les premières informations voulaient que l'homme ait subi principalement des brûlures aux poumons à cause de la chaleur intense mais

hier, La Tribune a appris qu'il avait également subi des brûlures corporelles au visage, aux yeux, aux mains, à l'estomac et au dos témoignant que la victime s'est retrouvée à un moment donné en présence du feu.

### Puces

Le contenant d'essence trouvé dans la maison y aurait été déposé par un ami, la veille, dans un but d'extermination de puces de chat.

Il semblerait que l'on puisse en se servant d'essence attirer les puces et les éliminer à cause des vapeurs.

Cette pratique, comme les résultats l'ont prouvé, serait extrêmement dangereuse.

De toute façon, la manipulation d'un réservoir d'essence dans un endroit clos, avec les risques de dé-

versement accidentel, est de la matière explosive.

On l'a déjà vu rue London, il y a deux ans, quand un individu a tenté de se fabriquer un appareil de chauffage avec un plat et de l'essence, mettant le feu à la maison et tuant accidentellement deux personnes.

Est-il possible que l'homme ait voulu tenter l'expérience d'éliminer les puces au retour de son travail, vers les trois heures du matin, avec le résultat malheureux que l'on sait. Aurait-il échappé le bidon d'essence?

La police en saura davantage quand elle pourra interroger le patient qui avait été transféré lundi au Centre des grands brûlés de Montréal d'où on l'a ramené, hier.

Il repose présentement à l'unité des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

## Plantes retirées du boulevard

Au printemps, lorsqu'on les a mises en terre, le long des rues de Sherbrooke, les plantes étaient verdoyantes et fleuries. Maintenant, les em-

ployés municipaux retirent des plantes atteintes par le froid, qui ont perdu beaucoup de lustre. Comme quoi l'été est bel et bien fini.

## Un 9e procureur de la Couronne

**SHERBROOKE** — Un neuvième procureur irait grossir les rangs des représentants du ministère public du district judiciaire de Saint-François.

Il s'agit de Me Daniel Bates qui agira pour le ministère public à compter du 23 de ce mois. Il n'a pas été possible de faire confirmer cette nouvelle par une voix officielle mais il semblerait que c'est un fait.

Originaire de Magog, Me Bates a complété ses études de droit à l'Université de Sherbrooke.

L'avocat a toujours oeuvré au

sein de l'étude Beauchemin et Dusault où il a passé deux ans alors qu'il était étudiant, où il a effectué son stage de six mois et enfin, où il pratique depuis bientôt deux ans, ayant été admis au Barreau en mai 1985.

Agé de 30 ans, il sera un des plus jeunes, sinon le plus jeune procureur de la couronne du district. Du reste, ils sont tous jeunes puisque l'âge des troupes de Me Michel Pinard, procureur-chef, s'échelonne entre 30 et 40 ans.

En droit comme en bien des domaines, la valeur n'attend pas le nombre des années.

## Au palais de justice

### • Deux frères remis en liberté

Le juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a remis en liberté hier les frères Bolduc, Gaëtan et Mario, accusés d'utilisation d'arme à feu et d'avoir braqué une arme à feu dans un dessein dangereux.

A cette remise en liberté, la procureure Danielle Côté a suggéré une série de conditions dont celles de garder la paix, avoir une bonne conduite, ne pas posséder d'arme à feu, ne pas lever le coude.

Les deux frères avaient été appréhendés en fin de semaine à la suite d'une affaire survenue à Omerville.

Une chicane avait eu lieu entre eux et trois autres personnes.

On soupçonne les deux accusés d'avoir tiré un coup de feu en direction du véhicule des autres bellégérants d'où les accusations portées.

Ils ont plaidé non coupable.

### • Au bout de la chanson

Denis Durand, âgé dans la trentaine, de Deauville devra endosser un nouveau tube avant de se présenter devant le juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix.

Le juge Desmarais s'y connaît en romances et l'accusé devra faire preuve d'imagination lui qui doit répondre à deux accusations de conduite pendant interdiction, à une accusation de conduite dangereuse, à un bris de probation et à un bris d'engagement.

Même s'il est une véritable vache à lait pour l'administration judiciaire, ayant déboursé plus de 10 000 \$ en amendes ces dernières années, Durand s'est vu refuser toute liberté hier par le juge Desmarais qui l'avait lui-même soumis à une interdiction de conduire pour trois ans, en mai dernier.

L'accusé a apparemment brûlé toutes ses chances.

La procureure Danielle Côté ne s'est pas gênée pour en aviser la Cour.

### • Examen de trois jours

Arrêté le jour de l'Action de grâce pour avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de son épouse, un homme dans la cinquantaine a été envoyé à un examen de trois jours, hier, par le juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la paix.

Les menaces devaient trop insistantes et précises dans une courte

période de temps que la police n'a pris aucune chance et a appréhendé Jean-Guy Charest, de Sherbrooke.

Il a également été accusé de deux bris de probation pour des dossiers qui ne concernent pas la présente affaire.

L'affaire reviendra au rôle de jeudi.

### • Accusé de 6 vols à l'étalage

Un Québécois, dans la trentaine, Jean-Pierre Lafrenière, a recouvré sa liberté hier.

Il est soupçonné de six vols à l'étalage, jeudi dernier, dont un au Woolco et cinq au Carrefour de l'Estrie pour des articles totalisant plus de 800 \$.

C'est au Woolco qu'il avait été

surpris. Auparavant il avait fait des haltes au Carrefour, notamment chez Eaton, Sears, Pascal, Steinberg et Zellers.

Il devra revenir au palais de justice de Sherbrooke le 23 novembre mais en attendant, il se rapportera à la Sécurité municipale de Québec une fois la semaine.

### • Imposition de 2,000 \$ en amendes

Les plaidoyers de culpabilité de quatre automobilistes, hier, pour conduite en état d'ébriété ont fait tinter la sonnerie de la caisse enregistreuse du palais de justice.

Quatre fois pour un total de 2 000 \$. Tel est le total des amendes imposées par le juge Gerald Desmarais de la Cour des sessions de la

paix. Un conducteur a vu son permis disparaître pour un an alors que les trois autres en seront privés pour trois mois.

Et dans tous les cas, il s'agissait d'incident sans circonstances particulières. Cela coûte cher en titi!

**Bingo-rapido**  
3-500 (la tribune)

### UN SEUL MARATHON — CARTE VERTE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 13 octobre 1987.  
N-35, N-43, O-70, B-2, G-60

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 14 octobre 1987.  
N-34, O-66

Les gagnants doivent appeler à  
**564-5470**

## la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**YVON DUBÉ**  
Président et Éditeur

**JEAN VIGNEAULT**  
Rédacteur en chef

**FRANÇOIS VAILLANCOURT**  
Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNÉ**  
Directeur du service du tirage

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméliers et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune. Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

**carnet**  
**King wellington**  
REGIÉE EN COLLABORATION

David Surprenant a une nouvelle façon de chasser la perdrix: il les hypnotise et les attire vers les fenêtres du sous-sol où elles s'assomment. Si jamais elles s'en tirent, il semble qu'il possède un bon coup droit avec sa raquette de tennis.

Denis Martel sera peut-être obligé de suivre des cours pour savoir comment utiliser une paire de béquilles...

Claude Gauthier a tenté sans succès d'effectuer un retour au jeu après une éclipse de cinq ans sur une patinoire. Les résultats n'ont pas été probants même s'il portait des patins de l'époque de Maurice Richard...

Mario Morin ne veut plus entendre parler de carottes, lui qui, auparavant, en consommait jusqu'à en dévorer les racines...

Les facteurs espèrent que les policiers n'auront pas mal aux côtes après leurs moyens de pression.



Michel Archambault s'intéresse au plus haut point au domaine forestier. Après s'être fait avoir avec un arbre fruitier sans feuilles, voilà qu'il se fait passer rien de moins qu'un sapin.

Gérald Mongeau n'est pas raciste, mais à la suite d'un voyage à Chicago où il a récolté une contravention pour excès de vitesse, il avoue qu'il aurait peut-être tendance à le devenir.

Même si Daniel Gagné est ingénieur en électricité, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'a pas besoin, à l'occasion, d'un véritable "spécialiste", ne serait-ce que pour changer un fusible défectueux.

Suzanne Morin a une façon bien particulière d'offrir le reste de ses beignes.

Houdini, ce célèbre magicien, a maintenant son répondant féminin depuis que Rita Caron, de Rock Forest, a fait un tour de passe-passe inouï dans l'ascenseur d'un gros building d'Ottawa. Elle a réussi à disparaître puis à réapparaître en quelques minutes devant des amis aussi incroyables qu'éblouis.

## La Quotidienne

245-2143

# Assainissement: Sherbrooke hausse sa contribution à 73%

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — La Ville de Sherbrooke accepte de voir hausser le pourcentage de sa participation aux coûts d'assainissement des eaux usées.

Sans mot dire, les élus sherbrookoïses ont adopté en deux temps trois mouvements, hier, la formule d'une nouvelle répartition des coûts des travaux de dépollution sur le territoire de la région métropolitaine, telle que discutée la semaine dernière lors d'un atelier de travail à huis clos et dont La Tribune avait alors fait état.

Le document ratifié officiellement par le conseil municipal a été préparé par le comité technique de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sherbrooke métropolitaine. Les municipalités de Fleurimont et de Lennoxville ont fait de même la semaine dernière, alors que celles d'Ascot et de Rock Forest, où se tiennent d'ailleurs des

élections cet automne, n'en ont rien fait.

**59,7 millions \$**

Donc, en ce qui concerne les investissements de 81,8 millions \$ pour la construction des ouvrages de dépollution qui sera évidemment hautement subventionnée par Québec, la part de Sherbrooke atteindra 73 pour cent, pour une facture de 59,7 millions \$. Lors de la signature de l'entente originale, le 27 juin 1984, Sherbrooke devait alors assumer 69,6 pour cent des coûts.

Toutefois, à ce moment, et malgré un pourcentage moins élevé d'au-delà de quatre points, la facture devait être plus élevée, avec 63,4 millions \$, car les coûts totaux étaient alors de 91 millions \$. Depuis, il y a eu réduction des frais pour l'ensemble du projet de dépollution, notamment au niveau de la station d'épuration.

Du côté du mode de répartition

des coûts de rachats des équipements existants (en raison du changement de vocation de régional à local), qui totalise 2,4 millions \$ pour l'ensemble des cinq participants, la participation financière se trouve à augmenter à Sherbrooke, passant de 61,7 à 65,8 pour cent. La facture atteindra un peu plus de 1,5 million \$.

## Équitable

Interrogé au sortir de la séance du conseil sur ce dossier, le maire Jean Paul Pelletier a soutenu que Sherbrooke ne se fait pas avoir au détriment des municipalités de banlieue. "C'est une proposition équitable pour tout le monde", a dit le maire, se rangeant ainsi du côté des arguments soulevés par ses collègues de banlieue. Ceux-ci ont toujours contesté les chiffres débattus par les fonctionnaires sherbrookoïses. "Il y a bien des choses à considérer dans ce dossier. La Ville s'en tire à

meilleur compte qu'avant. Il nous a été possible de faire faire des travaux locaux qui ont été considérés régionalement", a dit le maire.

En théorie, c'est ce soir, à la réunion de la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain, que doit être adopté le projet de nouveau partage des coûts. Toutefois, comme Ascot et Rock Forest n'ont pas adopté leur résolution respective, on ignore ce qu'il en sera. Pourtant, le nouveau tableau déposé hier montre qu'au niveau des investissements, ces deux municipalités de banlieue s'en tirent avec une participation financière moindre qu'au départ et ce, d'environ 1,2 million \$ pour Ascot et de près de 2 millions \$ pour Rock Forest.

Le maire Jean Paul Pelletier a dit n'avoir la moindre idée de la raison pour laquelle ces deux municipalités n'ont pas adopté leur résolution, faisant en sorte de retarder le dossier après les élections dans ces deux municipalités.

## Rock Forest et le dossier de Sécurité 77

# Les élections n'ont rien à voir avec les factures

— le maire de St-Elie

**ROCK FOREST (MM)** — La tenue des élections municipales à Rock Forest n'a absolument rien à voir avec les factures que doit rembourser Sécurité 77 à la ville de Rock Forest par suite des interventions des pompiers sherbrookoïses sur le sol forestois.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, lors d'un entretien téléphonique, le maire de St-Elie d'Orford, Richard Gingras.

Plus tôt dans la journée, lors



Le maire Richard Gingras

d'une conférence de presse, le procureur de Sécurité 77, Me Jean Rousseau, avait pourtant indiqué que les élections municipales à Rock Forest venaient retarder l'étude de ce dossier.

Qui plus est, la ville de Rock Forest ne possède pas le pouvoir de faire respecter les clauses du contrat intervenu avec Sécurité 77, selon le maire Gingras.

Cette entente est d'abord inter-

venue entre la municipalité de St-Elie d'Orford et Sécurité 77, après quoi une entente intermunicipale a été paraphée entre St-Elie d'Orford et Rock Forest.

"Selon le contrat, Rock Forest ne peut rien pour faire respecter ce contrat. S'il y a des réclamations faites par Sherbrooke pour des interventions sur le territoire de Rock Forest et que le conseil de Rock Forest veut se faire rembourser par Sécurité 77, les demandes doivent m'être acheminées. Après quoi, je dois m'assurer que ces factures payées par Rock Forest soient remboursées", d'expliquer le maire Gingras.

## Deux modalités

Le maire de St-Elie d'Orford a de plus précisé qu'il existe dans le contrat deux modalités de remboursement.

"Si les demandes m'avaient été envoyées, je me serais occupé dossier, ça c'est certain. J'aurais rencontré Sécurité 77 et j'aurais proposé deux modalités de remboursement, soit le versement comptant ou les retenues à la source. Mais je n'ai jamais reçu ces factures de Rock Forest, c'est pourquoi je ne suis pas intervenu. Dès que je les aurai, je vais m'en occuper", de poursuivre Richard Gingras.

Les dépenses engendrées par la présence des pompiers de Sherbrooke lors de l'incendie de la rue Magloire s'élèvent à 17,556 \$. L'intervention précédente sur la rue Pavillon a pour sa part nécessité des déboursés de l'ordre de 15,000 \$ pour la ville de Sherbrooke.

Les deux factures se chiffrent donc à 32,557 \$. Celle de 15,000 \$ a été payée à Sherbrooke par Rock Forest; quant à la deuxième, il semble que le paiement ne se fera qu'après la tenue des élections.

## Nouveaux tarifs en vigueur au mont Bellevue

# Jubenville suggère un tarif spécial pour les citoyens de banlieue

**SHERBROOKE (FG)** — Le conseiller sherbrookoïse Jacques Jubenville a relancé hier l'idée d'une tarification supérieure pour les non-résidents qui fréquentent le mont Bellevue.

Il a fait cette suggestion au cours de l'assemblée du conseil, lors de la présentation d'une nouvelle grille tarifaire générale. Il y a trois ans que les tarifs n'ont pas été revus à la base municipale de ski alpin du quartier Ouest.

Aussi, disant arriver trop tard pour faire appliquer sa suggestion pour la saison 1987-88, Jacques Jubenville a soumis que comme le mont Bellevue est utilisé autant par les résidents que les non-résidents de Sherbrooke, il y aurait lieu dans l'avenir d'imposer une tarification différente pour les citoyens de banlieue. Quitte à explorer divers moyens de contrôle pour s'assurer du respect d'une telle mesure.

"J'estime qu'il est plus ou moins juste que Sherbrooke paie la facture, alors que le mont Bellevue est un équipement utilisé par l'ensemble des citoyens de la région de Sherbrooke", a tranché Jacques Jubenville.

## Subventions

Mais le représentant du district 12 ne s'est pas attiré les éloges de ses collègues pour ses commentaires. Normand Brault lui a répliqué qu'il ne voit pas pour quelle raison les gens de banlieue paieraient un tarif supérieur à celui des Sherbrookoïses, alors que les impôts qu'ils versent à Québec servent à financer une partie des équipements du mont Bellevue. Le conseiller Jean Perrault a donné raison au conseiller de l'Ouest, rappelant que le nouveau télé-siège a pu être installé grâce au versement de subventions provinciales.

En outre, M. Perrault a souligné que la suggestion de Jacques Jubenville serait très difficile d'application. "Une tarification différente pour les gens de l'extérieur, cela signifie quasiment une carte de citoyens", a fait valoir le président du Comité du mont Bellevue.

A tout événement, voyant sans doute que ses conseillers s'embarquaient sur un terrain glis-



Les tarifs généraux seront haussés dès l'ouverture de la saison de ski alpin.

nant, le maire Jean Paul Pelletier est rapidement intervenu dans l'espoir de passer à un autre sujet. "M. Jubenville reviendra une autre fois avec ça. C'est hors-sujet à ce moment-ci", a-t-il lancé.

Le sujet qui a été adopté concerne donc la nouvelle tarification universelle, qui sera en vigueur dès l'ouverture du centre de ski. La hausse touche tant les billets quotidiens que de saison.

En général, pour les billets quotidiens, le tarif est haussé de 1 \$ à peu près partout. Par exemple, l'enfant qui payait 2 \$ son billet un jour de semaine déboursera pour la prochaine saison 3 \$. Il s'agit dans son cas d'une majoration de 50 pour cent. Chez les adultes, en semaine, le coût du billet passera de 4 à 5 \$, ou de 5 à 6 \$, dépendant de l'horaire et ce, pour des hausses de 20 ou 25 pour cent.

Pour les billets de saison, la majoration tourne autour de 10 pour cent. Au niveau des familles (avec deux enfants), le coût passe de 180 à 200 \$ pour la saison; pour les couples, de 140 à 155 \$ et pour les adultes, de 80 à 90 \$. Les autres catégories d'usagers subissent également une augmentation, alors que pour les 65 ans et plus, le tarif est de moitié prix.

Enfin, le conseiller Serge Cardin a demandé pour quelle raison le mont Bellevue n'est pas ouvert le dimanche soir. Le président du Comité du mont Bellevue a répondu que la demande n'est pas assez forte à cette occasion et que les coûts d'opération sont très élevés. Mais si le besoin se faisait sentir, alors M. Perrault a déclaré que les autorités seraient prêtes à considérer leur position.

## Traitement des boues: entente à la MRC

**SHERBROOKE (FG)** — Une entente intermunicipale verra le jour sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke (MRC), concernant le traitement des boues de fosses sceptiques des secteurs non desservis par le réseau d'égout sanitaire.

C'est là la première convention intermunicipale à intervenir entre les huit partenaires de la MRC de Sherbrooke et la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain. En plus de la ville du même nom, on retrouve les municipalités d'Ascot, de Deauville, de Fleurimont, de Lennoxville, de Rock Forest, de St-Elie d'Orford et de Waterville.

Le texte juridique de l'entente d'une durée de 20 ans, préparé par

les Services juridiques de la Ville de Sherbrooke, stipule que les municipalités acceptent de défrayer le coût pour l'aménagement des structures d'accueil à la future usine d'épuration, alors que le transport, la cueillette et le traitement relèveront de la gestion de la Régie intermunicipale d'assainissement du Sherbrooke métropolitain. Sur la question des travaux de 225,000 \$ à l'usine d'assainissement, ce dossier a déjà fait l'objet d'une demande de subvention de la part des municipalités de banlieue, comme c'est le cas pour les autres équipements de dépollution. Les autorités gouvernementales y ont répondu favorablement.

## Rock Forest en tête

Les municipalités s'engagent également à assumer les frais annuels d'exploitation du traitement

et de cueillette des boues, évalués à 262,500 \$ selon une estimation produite en 1985. Cela représente un coût de 70 \$ pour chacun des 3,750 logements isolés répertoriés sur le territoire de la MRC de Sherbrooke.

Suivant la recherche effectuée alors, c'est Rock Forest qui assumera le gros de la facture pour l'exploitation, alors que cette municipalité compte 1,467 des 3,750 logements considérés par ce dossier. À 70 \$ l'unité, cela laisse une facture de plus de 100,000 \$ par année.

Par ordre d'importance, suivent ensuite les municipalités de St-Elie (828 logements), Ascot (591 logements), Deauville (512 logements), Fleurimont (284 logements), Waterville (59 logements) et Lennoxville (huit logements). A Sherbrooke, le relevé ne fait état d'aucun logement.

Au total, le nombre de résidents de la MRC de Sherbrooke considérés par l'entente intermunicipale se situait à 9,513 personnes lors du relevé effectué à la demande de la Régie intermunicipale.

## Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

### Le maire en Europe pour 2 semaines

**SHERBROOKE** — Les élus sherbrookoïses, qui se retrouvaient hier à l'Hôtel de ville dans le cadre d'une assemblée publique, ont autorisé le maire Jean Paul Pelletier, également président de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS), à participer à un voyage de prospection industrielle de deux semaines en

Europe. Le périple s'effectuera du mardi 27 octobre au mardi 10 novembre et le maire sera accompagné du vice-président exécutif de la SDIS et commissaire industriel responsable de la prospection, Serge Bouchard. Fidèle à son habitude, M. Pelletier s'est refusé à tout autre commentaire relativement à ce déplacement.

### Oui à un brigadier scolaire dans l'Est

Suivant la demande du Comité d'école Ste-Famille, un brigadier scolaire sera affecté à l'intersection des rues Papineau et 12e Avenue, jusqu'à ce que des feux de circulation soient installés à cet endroit. En outre, il a été convenu de modifier les feux de circulation à l'angle des rues King et 7e Avenue, de façon à aménager une phase exclusive pour les piétons. Il en coûtera 10,000 \$ pour cette

modification. Enfin, le conseil accepte de revoir toute la signalisation dans les zones scolaires du secteur de l'école Ste-Famille, mais repousse l'idée d'aménager une traverse à piétons à l'intersection des rues Cartier et 7e Avenue. Une analyse des Services techniques détermine qu'une telle mesure ne rencontre pas les critères en vigueur.

### 33,500 \$ versés pour une expropriation

Une entente hors le tribunal d'expropriation est intervenue avec M. Lionel Bird, propriétaire d'une partie de lot requis pour la construction du boulevard Lionel-Groulx. Un montant de 33,500 \$ sera versé pour l'acquisition des quelque 70,000 pieds carrés de ter-

rain reliés au projet, incluant une bande qui sera conservée dans la banque de terrain de la municipalité pour développement futur. A ce montant s'ajoutent des frais légaux et d'experts de 1,650 \$ qui seront assumés par la Ville.

### Jubenville deviendra maire suppléant

Bien que dernier sur la liste à cet effet, le nom du conseiller Jacques Jubenville a été retenu pour succéder à Laurier Custeau, au titre de maire suppléant pour les mois de novembre, décembre et janvier prochains. Selon la liste déposée, le premier nom disponible était celui de la conseillère

Françoise Dunn. Par ailleurs, outre M. Custeau, deux autres élus ont porté le chapeau de maire suppléant sous la présente administration municipale et ont, de ce fait, été invités à l'occasion à remplacer le maire Jean Paul Pelletier. Il s'agit d'Alfred Demers et de Bernard Tanguay.

### Transport des matières dangereuses

Des cours seront offerts à six employés municipaux, pour en faire des moniteurs appelés à informer leurs confrères sur la façon d'agir lors du transport de matières dangereuses. En certaines occasions, il arrive que des employés doivent transporter des matières dangereuses, comme de

l'essence, aux Travaux publics. Or, un règlement existe à l'effet d'obliger les employeurs à former son personnel sur la façon d'agir en cas d'accident et ce, dans les minutes précédant l'arrivée des pompiers sur les lieux d'un événement. Il s'agit d'une mesure préventive.



A 10 MINUTES DE SHERBROOKE LE  
**DOMAINE DU STORE**  
**YVON BOUCHARD Inc.**



C'EST TOUT PRES DE CHEZ VOUS!

221, Chemin Windsor  
 BROMPTONVILLE  
 (819) 846-4802

L'AUTENTIQUE  
 MANUFACTURIER  
 DE STORES EN ESTRIE  
 SUPER SPECIAL  
 D'AUTOMNE

# Des enfants de St-Élie voyagent à moitié assis dans un autobus

SHERBROOKE — Huit enfants de St-Élie font le voyage à moitié assis sur une banquette de l'autobus scolaire qui les transporte jusqu'à l'école Gagnon, à Sherbrooke.

C'est la situation qu'ont dénoncée hier des parents de St-Élie au journal La Tribune.

Le coordonnateur de la Division du transport de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Réal Beaudette, a pris connaissance de cette plainte avec surprise hier.

Les parents disent pourtant qu'ils ont porté plainte auprès des autorités des écoles de St-Élie et du Triplet concernant une présumée surcharge dans un ou plusieurs autobus scolaires.

Il y aurait, selon ces parents, une surcharge à tout le moins dans un autobus amenant les enfants de St-Élie à l'école Gagnon, de Sherbrooke, via Le Triplet. Cet autobus transporte des élèves du primaire et du secondaire.

De plus, selon les parents, certains élèves du secondaire feraient subir des mauvais traitements, physiques et moraux, aux enfants du primaire.

## Un problème réglé

M. Réal Beaudette a déclaré n'avoir pas été renseigné récemment sur ces problèmes. "Au début de l'année, dit-il, on nous avait signalé des cas de surcharge dans les autobus de St-Élie, mais nous avons tenté d'apporter les solutions adéquates, puis nous n'avons jamais reçu de plaintes par la suite, à la Division du transport."

En fait, a expliqué le coordonnateur, les autobus comptent 72 places quand on loge trois élèves du primaire par banquette. En transportant des jeunes du secondaire, on en compte deux par banquette. Compte tenu du transport mixte, primaire et secondaire, la Division a supposé qu'une soixantaine d'élèves pouvaient prendre place à bord des autobus.

re par banquette. En transportant des jeunes du secondaire, on en compte deux par banquette. Compte tenu du transport mixte, primaire et secondaire, la Division a supposé qu'une soixantaine d'élèves pouvaient prendre place à bord des autobus.

"S'il y a encore des enfants qui n'ont pas ou peu de place sur les banquettes, dit Réal Beaudette, nous n'en avons pas été prévenu et il se peut qu'il s'agisse d'un cas où la répartition des élèves du primaire et du secondaire ne soit pas égale. Si par exemple, sur les 60 élèves, il y en a davantage du secondaire, il est possible qu'il y ait effectivement un manque de places."

## Étudié

Le coordonnateur a indiqué que ce problème allait être étudié dès aujourd'hui pour décharger les autobus au besoin.

Selon les parents, non seulement les directions des écoles Gagnon et Triplet ont été prévenues, mais le président du comité d'école de St-Élie, M. Martial Carboneau,

Les parents n'ont pas communiqué avec la Division du transport puisque la procédure à suivre en cas de plainte invite les parents à faire connaître leurs plaintes au directeur

de leur école, qui, lui, communique avec la Division du transport.

Les parents assurent que huit enfants ont déclaré n'être assis que sur une fesse dans l'un des autobus de St-Élie

et ils déclarent qu'ils feront intercepter l'autobus scolaire par la

Sûreté du Québec si la situation ne se règle pas cette semaine.

## Le SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTE DE COUPLES  
821-2420

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIE**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel:  
LAC-MEGANTIC — RICHMOND  
— ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060  
**A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

**LE MAL DU SUCRE — FATIGUE MAUX DE TÊTE**

Êtes-vous une personne qui avez toujours besoin de votre café, de votre cigarette, qui ne recherchez que les choses sucrées: chocolat, boissons gazeuses, etc.?

Souffrez-vous d'un ou de plusieurs de ces symptômes?

- Fatigue
- Inappétence
- Cauchemars
- Stress
- Sueur nocturne
- Irritabilité
- Alérgies
- Anxiété etc.

**EVALUATION DE VOS SYSTEMES HORMONAL ET DIGESTIF EN RELATION AVEC VOTRE SYSTEME NEURO-VERTEBRALE**

- Subluxation neuro-vertébrale
- Réflexe N.L. du pancréas
- Foie et estomac
- Thyroïde
- Glande hypophysaire
- Glandes surrénales
- Sex-ovaires
- Intestins et ses valves
- Intégrité des ligaments
- Stabilité des hanches etc.

Cet examen est offert par le CENTRE CHIROPRATIQUE de Rosa Forest. Vous serez examiné par le moyen de la kinesiologie appliquée et par des tests orthopédiques, neurologiques, chiropratiques et biomécaniques.

Cette vérification est valable jusqu'au 30 octobre.

**SANS FRAIS** avec cette annonce (valable pour 2 membres d'une même famille)

**APPELEZ MAINTENANT (819) 564-1011** sur rendez-vous seulement.

Bertrand Veilleux D.C. 938 BOUL. HAUT-BOIS, face au Woolco  
P.S. Seulement pour ceux qui désirent solutionner leurs problèmes.

# Les Pharmacies Cumberland

**38 MAGASINS DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS**

## Tout est Tellement Tentant!

**ZEST SAVON**

4 PAINS  
REG. \$2.99  
SPECIAL \$1.96

**AVEC CE COUPON 1.46**

VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 20 OCTOBRE. UN COUPON PAR ACHAT. ZST042

**39% DE RABAIS**

**SWAN**  
DETERGENT A VAISSELLE  
1 LITRE  
REG. \$2.29

**1.39**

**CREST DENTIFRICE**

**POMPE**  
100 ML  
REG. \$2.19  
SPEC. \$1.49

**AVEC CE COUPON 99¢**

VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 20 OCTOBRE. UN COUPON PAR ACHAT.

**SAVON IMPORTE 60% DE RABAIS**

**HENRI BERNARD SAVON**

85g  
REG. 99¢

**39¢**

**50% DE RABAIS**

**MONTRES**

NOUVEAUX MODELES  
POUR HOMMES ET FEMMES  
SEIKO/CITIZEN

**REVEIL-MATIN**  
A REMONTAGE MANUEL  
ASSORTIS VOTRE CHOIX  
REG. \$12.99

**7.88**

**20% EN PRIME**

**Q-TIPS**  
CURE-OREILLES  
480 BTE DE

**2.37**

**MINI PIANO**

ELECTRONIQUE AVEC LIVRET DE CHANSONS  
REG. \$5.99

**2.88**

**36% DE RABAIS**

**ALBERTO VO5 "FIXATIF" AU CHOIX**

REG. \$3.59

**2.27**

**MISE AU POINT**

Dans le carnet de coupons-rabais en vigueur jusqu'au 17 octobre, insère dans La Tribune du 10 octobre, en page 85, veuillez noter que le prix du magnéscope VHS -30327 est 449.99\$ et non pas 499.99\$.

A la page 76, veuillez noter que la machine à ramer offerte à 244.99\$ n'est pas disponible, toutefois nous acceptons les commandes.

A la page 90, veuillez noter que le rabais de 20\$ à 35\$ s'applique à l'achat de 2 pneus radiaux d'hiver Road Handler.

Nous nous excusons de ce contretrépas.

**SEARS**

**LIGHTDAYS PROTECTION LEGERE**

• OVALES • CONTOUR • DEOD.  
REG. 3.15 \$

**2.48**

**OTRIVIN**  
DECONGESTIF NASAL • VAPORISATEUR  
20 ML • GOUTTES 25 ML

**VOTRE CHOIX 2.69**

**DÉPARTEMENT DES COSMETIQUES**

**42% DE RABAIS GRATUIT**

**COVER GIRL MASCARA "MARATHON"**

**LISE WATIER**  
VERNIS A ONGLES  
CRAYON KHOL, ANDRADE 75 ML  
CREME DE NUIT 15 ML

APRES TOUT ACHAT DE \$15.00 OU PLUS DE PRODUITS LISE WATIER

**2.49**

**CUMBERLAND COUCHES JETABLES**

ASSORTIES  
VOTRE CHOIX  
REG. \$12.29

**8.95**

**42% DE RABAIS**

**EGAL**  
100 SACHETS

**2.99**

**CUMBERLAND VITAMINE C**

100 comp. de 100 gr.  
REG. \$1.33

**SPECIAL: 99¢**

**BLISTIK**  
BAUME POUR LES LEVRES  
4 g

REG.: \$1.19  
**SPECIAL: 69¢**

**REVLON**  
VERNIS A ONGLES

REG.: \$3.59  
**SPECIAL: 2.59**

**TOUJOURS UN VRAI 10% D'ESCOMPTE LE DIMANCHE** Exception faite des spéciaux

<b>LES PROMENADES KING SHERBROOKE</b> Gabriel A. Zako prop.	<b>GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE</b> Louis Abdalla prop.	<b>COATICOOK 28, RUE CHILD</b> Louis Abdalla, prop.	<b>CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND</b> 5% DE RABAIS Aux personnes de 65 ans et plus Lundi au samedi. Informez-vous à votre pharmacien.
--	--	--	---

Prix en vigueur du 14 au 20 oct. 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement.

**CORRECTION**

Dans notre circulaire du 14 octobre 1987, à la page 16, Article "B", veuillez noter que la couleur "glace" ne sera pas vendue pour ces deux modèles.

Article "C": les logos Cougar et North Star de même que leur description auraient dû être transposés.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

**Woolco**

**Woolco CORRECTIONS**

Dans notre circulaire "Jours de rabais" insérée dans La Tribune du 14 octobre 87.

**Page 1:** sur les montres NORDAM, nous aurions dû lire: un choix de 10 couleurs seulement.

**Page 2:** robes de nuit pour fillettes, le modèle avec dentelle n'est pas disponible. Pulls molletonnés pour filles à \$7.00, l'imprimé n'est pas le même que l'illustration.

**Page 3:** Le drap du dessus et le drap du dessous pour bébé, les inscriptions ont été inversées. Le drap du dessous n'est pas disponible. Le collant pour bébé, motif colombe, n'est pas disponible.

**Page 4:** sur les manteaux pour dames à 79\$, le blanc et le bleu roi ne sont pas disponibles.

**Page 5:** sur rideaux de cuisine, le rideau bonne-femme n'est pas disponible.

**Page 6:** Cartes de Noël, boîte de 20, non disponibles.

**Page 7:** La gaine du volant n'est pas disponible.

**Page 8:** Le classeur à \$60.00 n'est pas disponible.

**Page 9:** Le four à micro-ondes à \$199 n'est pas disponible.

**Page 10:** Les piles Rocket "C ou D" ou les 2 de 9 volts ne sont pas disponibles ainsi que le balai de paille.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

# Colloque sur le libre-échange: la peur domine

par Gilles FISETTE  
**SHERBROOKE** — Le libre-échange soulève davantage d'inquiétudes qu'il semble porteur de promesses de développement économique et social. L'information entourant ses tenants et ses aboutissants ne circule pas comme elle devrait. Finalement, le sujet devrait faire l'objet d'un débat public, puis d'un référendum ou d'une élection avant un accord final et une période de moratoire.

S'il fallait résumer en quelques mots les discussions de toute une journée tenues au

diocèse de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil diocésain de Développement et Paix, il faudrait sûrement faire mention à la fois d'inquiétude, de résistance et de prudence.

Par cette journée de réflexion, le Service de pastorale voulait s'inscrire dans les traces laissées par les évêques sur le sujet et essayer de voir le libre-échange avec les yeux des plus démunis de la

société, explique Mme Yvonne Bergeron, coordonnatrice.

C'est dans cet esprit, dit-elle, que le service a refusé la participation de M. Jean Charest à titre de conférencier puisque les hommes politiques, précise-t-elle, ont une tribune assez large pour se faire entendre alors que la population ne réussit pas à le faire.

Que les conférenciers proviennent majoritairement du camp du non au libre-échange — en fait le camp adverse n'était représenté que par un, tantôt deux partisans du libre-échange sur une possibilité de sept — n'était pas voulu ou souhaité par les organisateurs.

«Que voulez-vous, c'est sans doute le reflet de la réalité. Quand on veut des réactions des travailleurs, des communautés paroissiales, des or-

ganismes communautaires, des gens impliqués en solidarité internationale, on retrouve des opposants au libre-échange ou des gens qui sont inquiets face à cela», de dire Mme Bergeron.

## Les positions

Avant de participer à des ateliers où ils devaient trouver des alternatives au libre-échange, les quelque 90 participants à cette journée d'étude, des gens provenant de divers milieux, ont pu entendre les conférenciers faire le point sur le sujet.

Dans le coin des partisans, M. Michel Dubois, directeur chez Cascades, et, durant quelques heures en avant-midi, M. Serge Bouchard, commissaire industriel. Ils ont expliqué que le libre-échange est l'objectif de ceux qui visent l'excellence. Que l'on vit

maintenant dans un marché mondial où l'avenir est au libre-échange.

Dans le coin du contre ou des chaudement réticents, tous les autres dont plusieurs membres de la Coalition régionale d'opposition au libre-échange. On y retrouve MM. Gérard Lefebvre (SEE-

CEQ), Janvier Cliche (CSN), Jacques Blais (UPA), Claude Sévigny (ACEF). On peut également y classer Mme Bergeron et M. Raymond Levac, coordonnateur à Développement et Paix.

Pour ces gens, il y a lieu de reprocher au gouvernement de n'avoir pas favorisé la li-

bre circulation de l'information dans cette affaire. Il y a également lieu de se demander pourquoi il faut favoriser un seul partenaire économique alors que, disent-ils, l'avenir du pays se trouve peut-être dans les négociations du GATT.

Enfin, s'entendent-ils, il aurait peut-être

fallu un processus qui s'instaure peu à peu et de façon simultanée avec un processus de recyclage des mains-d'œuvres affectées.

Tous ces gens ont promis de poursuivre le débat dans leur groupe respectif et de harceler les politiciens afin d'obtenir toutes les informations désirées.



Même s'il n'avait pas été invité, le député de Sherbrooke aux Communes et ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest, est intervenu à quelques reprises au colloque sur le libre-échange tenu hier, à l'initiative du Service de pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke.

(Photo La Tribune par Claude Poulvin)

## Le ministre Pierre Blais tente de s'imposer

**SHERBROOKE (GF)** — «L'accord du libre-échange n'est pas parfait. La sainteté se trouve seulement du côté du NPD. Nous, nous avons fait simplement le mieux qu'on pouvait dans les circonstances... L'accord représente la prospérité et une meilleure garantie contre le protectionnisme américain.»

Le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, s'est donné pour tâche de parcourir le Québec et «de monter sur toutes les boîtes à beurre» possibles pour vendre le projet de libre-échange à la population.

«Je suis prêt à rencontrer les gens où il y a de la résistance et à les informer grâce à une information claire, nette et précise», dit-il. Hier, le ministre, accompagné de son collègue Jean Charest, est entré dans le local où se tenait la Journée «Libre-échange» organisée par le Service de pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke et où il savait trouver surtout des opposants.

Arrivé comme un cheveu sur la soupe, à la fin d'une journée, le ministre a pu discuter quelques minutes avec M. Jacques Blais de l'UPA mais n'a pu s'immiscer dans les débats en cours. Juste comme le ton commençait à monter entre lui et M. Blais, la plénière a sonné la fin de la récréation.



Pierre Blais

Ce n'est qu'à la fin de la journée que le ministre a pu s'expliquer... devant les journalistes et M. Blais qui n'a pas craint de le suivre. Mais, encore une fois, c'est le ministre qui a surtout parlé.

Il a indiqué que l'accord de principe sur le libre-échange actuel sauvegarde non seulement les protections dont profite actuellement l'agriculture, ainsi que les offices de commercialisation, mais va même un peu plus loin.

Il ajoute que les principaux porte-paroles en agriculture sont sinon enthousiasmés à ce sujet, du moins satisfaits des résultats et que l'opposition dont se réclame M. Jacques Blais semble s'assoir sur une bonne dose d'incompréhension du dossier.

Le ministre est d'avis que le libre-échange est la meilleure chose qui pouvait arriver dans la vie des producteurs d'arbres de Noël, les maraîchers, les éleveurs de bœuf, de porc et même de volaille et que les producteurs de lait continuent de profiter des mêmes quotas.

Le ministre devait rencontrer plus longuement son homonyme régional par la suite. Il se chargeait de le convaincre.

**STEINBERG**  
**CORRECTION**  
 Dans notre circulaire pour la semaine du 13 au 17 octobre, le prix de l'article suivant en page 9, aurait dû se lire comme suit:  
**PISTACHES NATURELLES**  
**11<sup>22</sup> LB 247** le 100g  
 Nos excuses à notre clientèle.  
 28627

**MISE AU POINT**  
 Veuillez noter que dans notre annonce de pneus Road Handler parue dans La Tribune du 12 octobre, les illustrations du PNEU SPORT et du pneu LTR pour camions légers ont été transposées.  
**SEARS**  
 28624

*Vous n'en croyez pas vos yeux... vos lunettes à un mini-prix*

chez **F. FARHAT**  
 OPTICIEN D'ORDONNANCES  
 LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC

Nous vous offrons plusieurs modèles de montures sélectionnées par **F. FARHAT**

**SHERBROOKE**  
 153, rue Wellington N. (819) 563-4447  
 26 succursales pour mieux vous servir. Nous possédons nos propres laboratoires. Stationnement gratuit (1 hr)

**LENTILLES 1<sup>re</sup> qualité**  
 monture garantie pour un an peu importe la prescription

**MONTURES ET LENTILLES**  
 simple foyer en verre **\$49**

**MONTURE ET LENTILLES**  
 de toutes les sortes double foyer, visible en verre **\$68**

*Cette offre est valable pour l'année 1987.*



## FORD EN TÊTE POUR LA QUALITÉ, LE DESIGN ET LES VALEURS SÛRES

C'est le temps d'acheter ou de louer ! Obtenez design et valeurs exceptionnelles chez les concessionnaires Ford et Mercury sur les voitures les mieux conçues et construites en Amérique du Nord.

L'offre se termine le 17 octobre

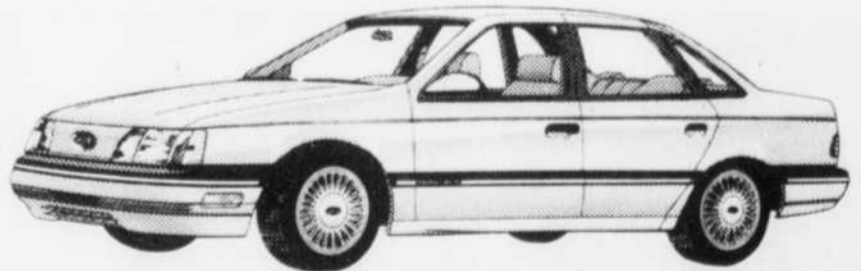
**FORD ESCORT 1987** **750\$**  
 La voiture la plus vendue au monde  
 EN ARGENT\* comptant de Ford



**MERCURY TRACER 1987** **750\$**  
 L'importée de Ford la plus vendue au Canada  
 EN ARGENT\* comptant de Ford



**FORD TAURUS 1987** **750\$**  
 Une grande gagnante couronnée de succès  
 EN ARGENT\* comptant de Ford



**MERCURY SABLE 1987** **750\$**  
 L'allure de la réussite et de la séduction  
 EN ARGENT\* comptant de Ford



2 000 \$ en argent comptant\* de Ford sur la Merkur XR4Ti. La splendide sedan sport qui nous vient d'Allemagne.

**Ford** Protection de 100 000 km du groupe motopropulseur  
**GARANTIE 6 ANS** Protection de 160 000 km contre la corrosion  
 Garantie limitée - détails chez votre concessionnaire

\*La remise en argent est offerte à l'achat des modèles neufs 1986 ou 1987 tel qu'annoncé plus haut. Le véhicule doit faire partie du stock sur place. L'offre inclut la participation du concessionnaire. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation à moins d'avis contraire. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

Depuis 7 ans, Ford conçoit et construit les voitures et camions nord-américains de la plus haute qualité. Aucun autre fabricant ne peut en dire autant.



LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT.



Bouclez-moi. Ensemble nous pouvons sauver des vies.

Le Programme de développement de l'emploi est tari

# Organismes communautaires en danger

par Gilles FISETTE

**SHERBROOKE** — Une importante source fédérale de subventions à laquelle s'abreuve une foule d'organismes communautaires ne coule plus. Elle pourrait même être tarie.



Benoit Bouchard

Il s'agit du Programme de développement de l'emploi qui, au cours de l'année 86-87, a permis l'injection de quelque 60 millions \$ au Québec.

En Estrie seulement, la Section du développement de l'emploi de la Commission d'emploi et immigration reçoit annuellement plus de 500 demandes de subventions, déclare le responsable, M. Jean-Claude Guimond. Une réponse favorable a été rendue l'an dernier à plus de 280 demandeurs qui se sont partagés entre 6 et 7 millions \$.

Présentement, l'inquiétude court parmi les groupes communautaires

où le projet de l'an dernier est arrivé à échéance et qui ont présenté un projet pour la nouvelle saison. Ces groupes sont en voie d'alerter tous les autres depuis qu'ils ont appris qu'il se pouvait fort bien que le programme disparaisse.

Présentement, en tout cas, confirme M. Guimond, il n'y a pas d'argent disponible. La décision est entre les mains du ministre d'Emploi et immigration, M. Benoit Bouchard.

### Seule source

Pour le Conseil régional de l'âge d'or, cette décision serait catastrophique. "Je connais de multiples organismes dont ce programme constituait la seule source de financement. Les gens que le programme permettaient d'embaucher,

étaient souvent la seule permanente possible. Si le programme disparaît, bien des organismes sauteront avec. Même nous, au Conseil régional, nous avons besoin d'un tel programme. L'an dernier, il a permis l'embauche de quatre personnes qui ont été indispensables", explique M. Jacques Demers, directeur général.

Le Conseil régional et Centraide ont rendu visite au ministre Jean Charest afin de le sensibiliser.

Rencontré hier, ce dernier déclare que la décision doit être prise par M. Bouchard et que ce dernier est présentement en réflexion sur la question.

Le ministre Charest rappelle que ce programme ne vise aucunement la création d'une situation permanente. Et jamais il n'a été garanti qu'une subvention accordée soit automatiquement renouvelée. Il est

donc d'avis que les groupes communautaires ne pouvaient pas s'y fier pour asseoir leurs assises.

Il reste, de rétorquer M. Demers, que la décision est politique et que les pressions se feront à ce niveau. Les organismes communautaires

ont été approchés par Centraide et le Conseil régional de l'âge d'or afin de faire toutes les pressions politiques nécessaires.

Pendant ce temps, il a été impossible de rejoindre un porte-parole du cabinet de M. Bouchard.

**Attention!**  
on s'en vient!  
à OMERVILLE/MAGOG

## Douze unités de HLM bientôt à Lac-Mégantic

**LAC-MEGANTIC (RV)** — Douze unités de logements pour personnes handicapées et familles à faible revenu seront construites à Lac-Mégantic.

En effet, il s'agit du résultat d'un travail mené depuis plusieurs mois par les bénévoles de Logi-Mégantic Inc., organisme sans but lucratif, visant à établir des logements pour deux clientèles précises, les personnes handicapées et les familles à faible revenu.

Le projet s'insère dans le cadre du programme fédéral-provincial de logement sans but lucratif, découlant d'une entente cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale conclue le 13 mai 1986. En vertu

de ce programme, les coûts sont défrayés par les gouvernements du Canada et du Québec dans des proportions de 75 et 25 pour cent respectivement.

Ainsi, le projet tourne autour des 650.000 \$, dont plus de 500.000 \$ pour la construction seulement. Les nouvelles unités de logements seront érigées dans la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, à proximité du HLM actuel. Les travaux devraient s'amorcer dès le printemps 1988.

Il va sans dire que le président de Logi-Mégantic, M. Emmanuel Aubut est très heureux du dénouement du dossier, d'autant plus qu'il répond à un besoin du milieu.

**BRASSERIE FLEURIMONT**

**SPECIAUX D'OCTOBRE**  
Du lundi au vendredi

Entrées:  
Fondant Fleurimont 2"  
Escargots forestiers 2"  
Plat principal:  
Rosbif au jus, 6 oz 6"  
Brochette de filet aux trois poivres 9"  
Surf et Turf (au choix) 11"  
Assiette des mers 15"

Du dimanche au mercredi

**FONDUE CHINOISE 6.99**  
4 sauces, 4 légumes, viande à volonté

**TOUS LES SAMEDIS**

**TROIS CHOIX DE TABLE D'HÔTE 14.95**

**DU DIMANCHE AU VENDREDI 8.95**

**14 LANGOUSTINES**

1325, 12e Ave N. Fleurimont  
Réservations: 566-4844

VISA  
MasterCard

**CONCOURS DESTINATION SECRÈTE**

**Wardair K-900**  
En collaboration avec la tribune

**La destination secrète Wardair pour aujourd'hui est: PUERTO VALLARTA**

Soyez le premier à téléphoner à K-900 avec la destination secrète WARDAIR du jour et gagnez un microsilicon. Vous deviendrez alors éligible au tirage d'un des 2 voyages d'une semaine pour 2 personnes à PUERTO PLATA ou à BARBADE.

Une nouvelle destination secrète est publiée à tous les jours dans LA TRIBUNE et, à compter de 7h24, vous avez 4 chances par jour pour téléphoner à K-900 585-5900 et vous qualifier.

**Bonne Chance**

**Wardair K-900**  
En collaboration avec la tribune

**La destination secrète Wardair pour aujourd'hui est: PUERTO VALLARTA**

Soyez le premier à téléphoner à K-900 avec la destination secrète WARDAIR du jour et gagnez un microsilicon. Vous deviendrez alors éligible au tirage d'un des 2 voyages d'une semaine pour 2 personnes à PUERTO PLATA ou à BARBADE.

Une nouvelle destination secrète est publiée à tous les jours dans LA TRIBUNE et, à compter de 7h24, vous avez 4 chances par jour pour téléphoner à K-900 585-5900 et vous qualifier.

**Bonne Chance**

**S O L D E**

**FESTIVAL d'automne**

La réclame expire le 31 octobre 1987

**rabais 35%**

**12.95**  
~~19.95~~

Interphone à 2 postes et câble pour épargner pas et argent. Câble de 66 pi.

**rabais \$40**

**129.95**  
~~169.95~~

Ne manquez plus d'appel grâce au répondeur TAD-311. Commande par la voix.

**rabais 30%**

**34.95**  
~~49.95~~

Casque léger Nova-55 à éléments à faible masse pour son de choix.

**rabais 40%**

**149.95**  
~~199.95~~

**RABAI 40%** sur boîte pour 50 minidisques de 5¼ po. 26-1362\*. Cour. 24.95... **soldé à 14.95**

**RABAI** jusqu'à **45%** sur 10 minidisques. Minidisques double face 5¼ po. 26-412. Cour. 21.95... **soldé à 11.95**

Minidisques simple face 5¼ po. 26-406. Cour. 19.95... **soldé à 10.95**

Minidisques double face 3½ po. 26-418. Cour. 69.95... **soldé à 49.95**

**rabais \$50**

**99.95**  
~~149.95~~

**RABAI \$50**

Pupitre de mixage de "pro" à 6 canaux pour enregistrement/mixage musical.

**rabais 33%**

**39.95**  
~~59.95~~

Ampli de signal pour meilleure réception télé et FM.

**rabais 25%**

**29.95**  
~~39.95~~

Un son de classe à bas prix! Radio AM/FM portable, haut-parleur de 3 po.

**rabais 50**

**99.95**  
~~149.95~~

**RABAI \$50**

Pupitre de mixage de "pro" à 6 canaux pour enregistrement/mixage musical.

DIVISION INTERTAN CANADA L.TÉE

**Radio Shack**

Le magasin ou détaillant participant de Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

**Faits divers**

**Deux fois en 48 heures**

Les détectives de la Police municipale de Sherbrooke enquêtent sur deux vols à main armée perpétrés en moins de 48 heures à la même station-service au 915 de la rue Galt ouest.

Les vols ont été commis samedi et lundi, à l'heure du souper.

Le dernier délit a été perpétré par un seul individu, le visage caché et arme au poing.

A la vue du voleur, l'employé a aussitôt tendu l'argent, à savoir une somme d'environ 200 \$, puisque l'accoutrement du suspect ne laissait aucun doute sur ses intentions.

Le premier vol avait rapporté à deux complices une somme d'environ 1 600 \$.

La police a déjà procédé à plusieurs vérifications.

**Au salon funéraire**

De la dizaine d'accidents de la circulation survenus hier, entre 07h30 et 16h30, le seul qui a généré des blessures s'est produit en face d'un salon funéraire, au 505 de la rue Short, vers 09h45.

La collision a impliqué deux voitures. Un conducteur a été légèrement blessé, il s'agit de Mario Jolin, de Sherbrooke, qui a été traité au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

**Bris de tuyauterie**

Le bris du robinet d'un tuyau d'un pouce et demi dans une salle d'entretien du quatrième étage, au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul, a nécessité l'intervention des pompiers de Sherbrooke, vers 08h00 hier.

Avec l'aide de deux aspirateurs, les pompiers ont recueilli environ une trentaine de gallons d'eau chaude qui n'avaient pas manqué de répandre une belle vapeur sur l'étage.

L'opération a duré une trentaine de minutes et il n'était pas question de dommages.

A peu près au même moment, le déclenchement du système d'alarme de Place Rivier, toujours dans l'est de la ville, a conduit sur les lieux une autre équipe de sapeurs.

Il s'agissait d'une défectuosité du système.

Les pompiers ont effectué une troisième sortie en toute fin d'après-midi, non loin de la caserne 1, à savoir dans un édifice à bureaux de la rue Gordon.

Une senteur de fumée agaçante a amené une personne à manifester son inquiétude aux sapeurs.

Dans un local, inoccupé au moment de l'incident, on a découvert une poubelle où un début d'incendie menaçait.

On croit que le contenu d'un cendrier, jeté dans la poubelle, aurait donné naissance à ce feu.

**Plainte portée**

Les deux soeurs, agressées dans ou en face d'un bar de la rue Wellington sud, en fin de semaine, ont finalement porté plainte pour voies de fait auprès de la Police municipale de Sherbrooke.

Cela a été fait tard lundi soir. Les deux victimes ont subi des blessures à un oeil dans cette aggrada dont on ignore le motif. La police enquête.

**À quand un vol de pont?**

COOKSHIRE — Les policiers du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec ne seraient guère étonnés que les malfaiteurs qui, pendant les vacances estivales des ouvriers de la construction, ont volé, à East-Angus, des outils évalués à une dizaine de milliers de dollars aient récidivé à Cookshire durant le congé de l'Action de grâce.

Les deux vols se ressemblent trop: ils ont été commis pendant des congés sur des chantiers de construction déserts en dehors des heures de travail; les deux victimes ont été des entreprises chargées de la réfection de ponts, du pont Nicol, à East-Angus, dans le premier cas, du pont qui enjambe la rivière Eaton, à la sortie sud de Cookshire, dans le second cas; les voleurs ont jeté leur dévolu sur des outils aux deux endroits.

Le butin dont ils se sont emparés à Cookshire et dont la valeur a été estimée à 5,000 \$ est constitué de théodolites, de scies à chaîne et d'autres outils moins encombrants.

**Mauvaise victime**

ST-CAMILLE — Un citoyen de Sherbrooke épinglé à St-Camille par les policiers du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec se mordait certainement les talons hier matin.

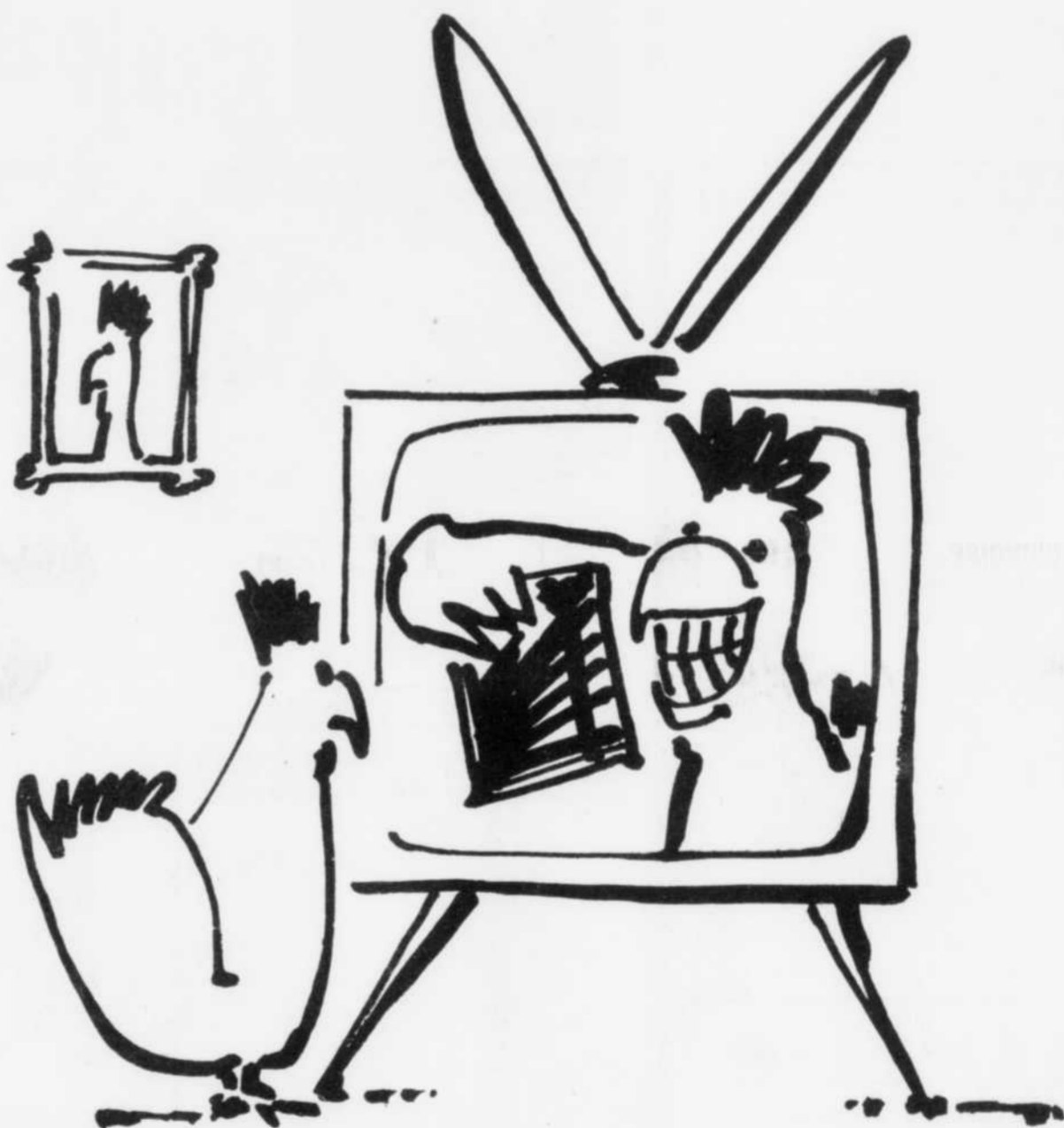
Le chalet qu'il avait présumément tenté d'incendier pendant la nuit n'appartenait plus, depuis quelques mois, à l'ennemi dont il s'était promis de se venger à la suite d'on ne sait trop quelle injure.

Pour son malheur, les policiers étaient en patrouille tout près de St-Camille lorsqu'un voisin a aperçu des flammes dans le chalet et a donné l'alerte.

En quelques minutes, les patrouilleurs étaient sur place et ils ont non seulement réussi à éteindre l'incendie avant qu'il n'échappe à tout contrôle mais ils ont aussi mis la main au collet d'un suspect terré à proximité du chalet. Les pertes causées par les flammes sont minimes.

Le suspect comparaitra cette semaine au palais de justice de Sherbrooke. Il sera vraisemblablement accusé d'avoir allumé un incendie criminel.

# Il n'y aura pas de commercial TV Loney's ce soir.



## Tant mieux. La bonne soupe Loney's coûtera encore moins cher demain!



Chez Loney's, on n'investit pas beaucoup en publicité. On aime mieux vous faire profiter de l'argent qu'on ne dépense pas follement en vous offrant un rabais de 30c sur nos excellentes soupes "poulet et nouilles" et "oignon". De cette façon, vous les paierez encore moins cher qu'à l'ordinaire. Si vous désirez une soupe aussi bonne sinon meilleure que celle que vous achetez, rappelez-vous de Loney's!

Loney's. C'est encore meilleur quand c'est moins cher.

**Économisez 30c à l'achat d'une boîte de 4 ou d'un paquet de 6 sachets de soupe "poulet et nouilles" ou à "l'oignon" Loney's.**

**30c DE RABAIS**

Au détaillant: Aliments Culinar inc. vous remboursera le montant indiqué sur ce coupon plus les frais de manutention établis seulement s'il vous est présenté par votre client à l'achat du produit spécifié. Tout autre usage peut être considéré frauduleux. Si l'on ne peut présenter, sur demande, des factures attestant l'achat de stocks suffisants dans les derniers 90 jours pour couvrir le nombre de coupons à échanger, cette offre sera nulle. Les coupons qui nous sont remis deviennent notre propriété. Nous ne rembourserons que le détaillant qui nous présente ce coupon. Pour obtenir remboursement du coupon, expédiez-le par la poste à: ALIMENTS CULINAR INC., C.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, E2L 4L3. Limite d'un coupon par unité achetée. Valable jusqu'au 7 novembre 1987 seulement.



Valable jusqu'au 7 novembre 1987 seulement.

## Réal-J. Gagné annonce sa candidature à la mairie d'East-Angus

**EAST-ANGUS**  
Promettant une campagne électorale propre mais agressive, Réal-J. Gagné est devenu, hier, le premier candidat à annoncer qu'il fera la lutte à Roland Brousseau à la mairie de la municipalité d'East-Angus.

M. Gagné, un commerçant de 42 ans, se lance donc dans la lutte pour une deuxième fois. En 1983, il avait aussi sollicité l'appui de la population à la mairie, mais il avait mordu la poussière.

"Je veux demeurer positif et c'est pour cette raison que je retourne à la mairie. J'aurais pu me présenter comme conseiller, mais mon objectif a toujours été la mairie et je ne déroge pas à ma position", d'expliquer le candidat, lors d'une entrevue.

Même s'il défendra ses propres idées, Réal-J. Gagné s'attaque férocement à l'administration du maire Brousseau.

Selon lui, le maire d'East-Angus n'a pas tenu ses promesses lors des quatre dernières années et il est entré dans la course juste-ment pour dénoncer l'administration du maire Brousseau.

"M. Brousseau avait dit qu'il lutterait contre les augmentations de taxes avec l'aide des deux gouvernements, mais il n'a rien fait. Il a toujours remis la situation financière sur les administrations précédentes, mais lui, il n'a rien fait pendant les quatre dernières années. C'est bien beau de pointer du doigt les administrations municipales précédentes, mais il faut aussi faire quelque chose quand on est au pouvoir", de soutenir M. Gagné.

À ce titre, Réal-J. Gagné cite l'imposition, en 1984, d'une taxe de déficit de 21 pour cent par Roland Brousseau.

"Quand il a été élu, il disait que le déficit était de 4 millions \$; ensuite il a dit qu'il était de 5 millions \$. La vérité, c'est que le déficit était de 3.890.000 \$ en 1984 et qu'il atteint encore ce chiffre aujourd'hui, en dépit des augmentations de taxes."



Réal-J. Gagné

Prônant une administration transparente, le candidat à la mairie s'engage, s'il est élu et sur une base de quatre ans, à favoriser l'implantation d'une entreprise manufacturière capable de créer 100 emplois permanents.

"Avec la participation des deux gouvernements et l'implication d'un industriel, je pense qu'il est possible d'aménager cette entreprise et de fournir du travail à notre jeunesse", de dire M. Gagné.

La création d'un parc d'amusement pour les 18-35 ans, l'asphaltage des rues, un meilleur réseau d'aqueduc et remettre de l'ordre dans les affaires publiques sont autant d'engagements pris par le candidat.

## Conflit entre les médecins et la direction

# Jours du comité de crise comptés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

par Maurice CLOUTIER

**VICTORIAVILLE** — Les jours du comité de crise, qui est chargé de rétablir les ponts entre la direction et les médecins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sont comptés, à moins qu'une nouvelle solution surgisse de nulle part.

En faisant cette déclaration hier, l'une des deux personnes-ressources au sein du comité de crise, le Dr Pierre Rollin, a laissé entendre que le ministère de la Santé et des Services sociaux devra bientôt intervenir au dossier.

"Il faut s'assurer, a-t-il expliqué, qu'il n'y a plus aucune alternative. À ce moment, il faudra envisager un autre type d'intervention... L'avenir du comité se décidera d'ici la fin de la semaine."

Bien qu'il soit constamment en contact avec les représentants du Conseil des médecins et dentistes et du conseil d'administration de l'établissement au cours des derniers jours, M. Rollin signale qu'au-

cune hypothèse de solution ne justifie la tenue d'une nouvelle rencontre pour le moment.

Conservant un mince espoir de règlement, il dit comprendre que le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu ait refusé les dernières conditions des médecins, pour le dénouement du conflit.

Le droit de veto sur les questions d'ordre médical demandé pour les des représentants du CMD au sein du comité administratif proposé lui apparaît une condition "difficilement compatible avec les fonctions d'un conseil d'administration". Il n'a d'ailleurs jamais vu pareil privilège dans un autre établissement.

Tout en se gardant bien de réclamer ouvertement l'intervention du ministère de la Santé et des Services sociaux, M. Rollin a laissé tomber que "le ministère a des responsabilités à prendre".

La démission collective des médecins sera en vigueur le 4 novembre, à moins d'un règlement de dernière heure ou de mesures spéciales forçant les médecins à demeurer au travail.

## Maison du Granit ouverte aux visiteurs vers la fin de l'été 1988

**ST-SÉBASTIEN (GD)** — La Maison du Granit qui sera bientôt mise en chantier à Michemine de St-Sébastien, de Ste-Cécile et de Lac-Drolet, dans un amphithéâtre naturel formé par une carrière désaffectée, accueillera ses premiers visiteurs et ses premiers artisans vers la fin de l'été prochain.

Construit de granit, de bois et de verre, l'édifice sera tout à la fois un lieu de travail où des sculpteurs tireront des oeuvres d'art des blocs de granit extraits de la carrière et un lieu d'animation et d'interprétation où le public se familiarisera avec l'ex-

traction et la taille du granit, activités dont l'impact économique est très important à St-Sébastien, à Lac-Drolet et à Ste-Cécile.

La construction de la Maison du Granit dont le coût sera d'environ 300.000 \$ a été rendue possible grâce à l'aide financière du gouvernement provincial, des municipalités de St-Sébastien, Ste-Cécile et Lac-Drolet et d'une demi-douzaine d'entreprises engagées dans l'extraction et dans la taille du granit qui sont implantées dans ces municipalités.

La réalisation de ce projet qui, selon ses promoteurs, sera riche de retombées fait suite à une recommandation favorable du comité du suivi du Sommet socio-économique de l'Estrie.

## Stratford: le maire Couture sollicite un autre mandat

**STRATFORD** — M. Léo-Paul Couture a révélé, hier, qu'il demandera aux contribuables de Stratford, dont il est maire depuis trois ans, de lui accorder un nouveau mandat.

"Comme j'ai pris ma retraite récemment, j'ai beaucoup de temps à consacrer aux affaires municipales. De plus, j'ai le goût de prendre part activement au développement de Stratford et de continuer à bien servir mes concitoyens", a déclaré M. Couture qui a affirmé que les contacts qu'il entretient, à l'échelle provinciale comme à l'échelon régional, avec les politiciens et les fonctionnaires qui ont un mot à dire dans les décisions gouvernementales, ne peuvent que favoriser un développement harmonieux à Stratford.

M. Couture est membre du conseil municipal de Stratford depuis 23 ans, ayant été conseiller pendant 20 ans avant de devenir maire.



Léo-Paul Couture

## Manifestation d'appui aux postiers de Windsor

**WINDSOR (CC)** — La journée d'hier a été marquée par une première manifestation d'importance à Windsor, depuis le début du conflit opposant le Syndicat canadien des postiers à la Société canadienne des postes.

Une dizaine de postiers du bureau de Sherbrooke se sont rendus à Windsor, un peu après 10h, hier matin, pour prêter main-forte à leurs confrères de l'endroit, sur la ligne de piquetage. La manifestation s'est déroulée très calmement.

"C'est une façon d'intensifier nos moyens de pression. On veut montrer à tout le monde que nous sommes sérieux dans nos revendications", expliquait le président du Syndicat des postiers, Pierre Avard. "Nous faisons le tour des bureaux qui sont sous notre juridiction. Ils sont moins nombreux et on veut leur démontrer notre solidarité."

M. Avard a également souligné

que son syndicat étudiait la possibilité de publier dans les journaux la liste des briseurs de grève. "Si ces gens-là sont assez courageux pour jouer les "scabs", ils devront en assumer les conséquences", a-t-il ajouté.

Les postiers sherbrookoïses se sont ensuite rendus devant un dépanneur de Windsor, qui offre certains services postaux afin de démontrer leur désaccord face à la privatisation du service postal. Encore là, la manifestation fut pacifique, mais ils ont toutefois scandé des slogans anti-privatisation.

Le scénario fut sensiblement le même, lorsqu'ils ont clos leur passage à Windsor en se rendant devant la résidence de M. Gilles Paquette, gérant de tri au bureau de Sherbrooke. Les postiers n'ont pas pris le fait que celui-ci force la ligne de piquetage la semaine dernière à Sherbrooke.

## Efforts pour améliorer le service d'autobus à Bromptonville

**BROMPTONVILLE** — Selon Mme Francine Tellier, porte-parole du comité mis sur pied à Bromptonville dans le but d'obtenir une amélioration du service de transport en commun, les démarches entreprises par ce comité ont porté fruit jusqu'à un certain point.

"Les administrateurs municipaux ont rencontré des représentants de la compagnie Autobus de l'Estrie qui les ont informés que

des efforts sont faits pour améliorer le service offert aux étudiants qui fréquentent le Collège de Sherbrooke", a révélé Mme Tellier.

Tout en soulignant que ces améliorations qui toucheront les heures d'arrivée et de départ des autobus ne coûteront rien aux étudiants et aux contribuables, elle s'est dite d'avis que le dialogue engagé est prometteur et que d'autres améliorations qui, elles, bénéficieront à toute la clientèle d'Autobus de l'Estrie seront apportées durant les prochains mois.

## Adolescente de 15 ans tuée par un camion-remorque

**COATICOOK** — Une jeune fille de 15 ans, Julie Veilleux, fille de Jacques du 189 rue Saint-Jacques, à Coaticook, est morte dans un accident de la circulation, hier, lorsqu'elle a été frappée par un ca-

mion-remorque pendant qu'elle circulait à mobylette.

L'accident est survenu vers 16h, à l'angle des rues Child et Bourgeois. L'adolescente a été tuée sur le coup.

# Superbes aubaines

<p><b>Articles personnels</b></p> <p><b>Tampons "Playtex"</b> 4 79 le paquet 30 ordinaires ou parfumés à la poudre de bébé ou 28 super.</p> <p><b>"Stayfree" maxi ou maxi-mince.</b> Ordinaires ou avec désodorisant. Paquet de 30: 3 99</p> <p><b>Mini-serviettes "Merit"</b> Ordinaires ou avec désodorisant. Paquet de 30: 2 59</p> <p><b>SOINS DES CHEVEUX</b></p> <p><b>Shampooing Flex</b> Shampooing et conditionneur 450 ml. 2 99</p> <p><b>28% EN PRIME!</b> Shampooing "Merit" contre les pellicules. 350 ml et 100 ml en prime. 2 59</p> <p><b>Shampooing ou revitalisant à réponse variable de Merit.</b> 300 ml. 1 99</p> <p><b>Shampooing ou revitalisant "Fascination" 500 ml.</b> 99c</p> <p><b>Fixatif "Merit"</b> Non aérosol 225 ml ou aérosol 400 ml. 2 39</p> <p><b>Permanente "Toni"</b>. 3 39</p> <p><b>Gelée coiffante "Merit"</b>. Pompe 320 ml ou pot de 500 ml. 1 99</p> <p><b>HYGIENE BUCCALE</b></p> <p><b>50% EN BONI</b> <b>Aqua-fresh</b></p> <p><b>50% EN PRIME!</b></p> <p><b>Dentifrice "Aqua-Fresh"</b>. 100 ml et 50 ml en prime. 1 49</p> <p><b>Eau dentaire "Merit"</b> Ordinaire ou saveur de menthe 750 ml ou antiseptique 900 ml. 2 39</p> <p><b>Brosses à dents "Oral B"</b>. 1 39 Tous les modèles.</p> <p><b>"Polident" pour dentiers.</b> 4 09 Paquet de 104 pastilles.</p>	<p><b>POUR LES MAINS ET LE CORPS</b></p> <p><b>66 2/3% DE PLUS</b> <b>NIVEA</b> Crème 300 ml</p> <p><b>66 2/3% EN PRIME!</b></p> <p><b>Crème "Nivea"</b>. 300 ml et 100 ml en prime. 4 79</p> <p><b>Crème "Merit"</b> pour la peau. 500 ml. 2 39</p> <p><b>Lotion "Merit"</b> pour la peau. Pompe de 320 ml. 1 59</p> <p><b>ANTISUDORIFIQUE</b></p> <p><b>Antisudorifique "Uni Sec"</b>. Aérosol 200 ml, bâton 60 g à bille 75 ml. 2 39</p> <p><b>Désodorisant "Merit"</b>. Bâton 75 g ou antisudorif à bille 95 ml. 1 99</p> <p><b>Désodorisant "Lady Speed Stick"</b>. 50 g. 1 99</p> <p><b>POUR HOMMES</b></p> <p><b>Cartouches à raser "Atra" ou "Trac II" de Gillette.</b> Paquet de 14: 3 59</p> <p><b>Crème à raser "Merit"</b>. Ordinaire ou citron-lime 300 ml. 1 59</p> <p><b>25% EN PRIME!</b> <b>"Rub A535"</b>. 80 ml et 20 ml en prime. 2 49</p> <p><b>Trousse de voyage pour hommes.</b> Avec accessoires. No D712. 9 99</p>	<p><b>SOINS DES YEUX</b></p> <p><b>Solution désinfectante "Ciba Vision"</b>. 240 ml. 2 79</p> <p><b>Solution de trempage "Barnes-Hind"</b>. 240 ml. 4 79</p> <p><b>Solution désinfectante "Lensept"</b>. 240 ml. 2 79</p> <p><b>Solution saline "Lensrins"</b>. 240 ml. 2 19</p> <p><b>Gouttes "Visine"</b> pour les yeux. 15 ml. 2 79</p> <p><b>Ongles à coller "Press'n Go"</b>. 6 99</p> <p><b>20% DE RABAIS!*</b> Rouges à lèvres ou vernis à ongles l'Oréal. * Sur les prix courants.</p> <p><b>"Hard as Nails" de Sally Hansen</b> Vernis ou dissolvant pour vernis à ongles. 118 ml et 50% en prime. 1 29</p> <p><b>Durcisseur "Witchcraft"</b> pour les ongles. 9 ml. 5 99</p> <p><b>Crème antiseptique, crème nettoyante ou crème "Sea Breeze"</b>. 120 ml. 3 88</p> <p><b>CADEAU AVEC ACHAT!</b> Rouge à lèvres Lisa J avec tout achat de \$4.00 et plus de produits Lisa J.</p> <p><b>Boules absorbantes "Merit"</b>. 300 ordinaires ou 100 géantes. 99c le paquet</p>
---	---	---

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 24 OCTOBRE 1987. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



**PLAZA ROCK FOREST**

4857, boul. Bourque, Rock Forest  
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30 JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h  
GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h.  
GARAGE: Pour rendre vous. TEL. 564-7443

Affaire du meurtre de Germain Dubé de Drummondville en 1981

# Jean Chenette écope d'une peine de huit ans de taule

**ARTHABASKA** — Un premier membre du quatuor, relié par la Sûreté du Québec au meurtre de l'épicier-boucher Germain Dubé de Drummondville, Jean Chenette, a écopé hier d'une peine de huit ans de pénitencier.

L'homme d'affaires de Drummondville a été tué le 3 septembre 1981, non loin de son chalet à Ste-Séraphine, dans la région des Bois-Francis. Son corps avait été retrou-

vé dans un fossé peu après le crime, par des personnes qui avaient entendu deux coups de feu.

Les enquêteurs ont nagé en plein mystère jusqu'en 1986 alors qu'un informateur les a mis sur une piste. Après avoir mis sur écoute les appareils téléphoniques de plusieurs personnes, Chenette, Jean-Noël Leclerc, Jules Sylvestre, tous trois de St-Hyacinthe, et l'épouse de la victime, Dolorès Martel-Dubé, devaient être inculpés de meurtre le 20 mars dernier.

## Accusations

Hier au palais de justice d'Arthabaska, Chenette, qui était d'abord accusé de complot pour commettre un meurtre et de meurtre avec préméditation, a plaidé coupable à des accusations réduites de complot pour commettre un vol qualifié et homicide involontaire coupable.

La Couronne a expliqué la modification des accusations par les éléments de preuve recueillis pendant les procédures. Chenette, a mentionné Me Gerald Milot, a été entraîné dans l'affaire par un copain, sous prétexte de faire les poches de l'épicier-boucher, réputé pour traîner de fortes sommes.

Cependant, le copain, Jean-Noël Leclerc, a poursuivi Me Milot, avait déjà passé un contrat avec Mme Martel-Dubé et reçu de l'argent, pour éliminer un mari violent.

Les deux individus se sont présentés comme des acheteurs potentiels du chalet de M. Dubé, pour finalement attirer la victime sur les lieux du crime. Armée d'un revolver, la victime, attaquée par les deux hommes, a eu le temps de tirer un coup de feu avant d'être abattue.

Devant ces faits et les antécédents sans gravité de l'accusé, Me Milot et le défenseur, Me Claude

Bédard, ont suggéré une sentence de 7 ans.

Avant de se prononcer, le juge a fait témoigner Chenette. L'homme de 38 ans est venu lui dire qu'il a été traumatisé par l'affaire. "Aujourd'hui, je suis libéré", a-t-il confessé, en référence à son plaidoyer de culpabilité.

Néanmoins, la violence du crime et "la participation active de Chenette" ont incité le juge Trottier à opter pour une sentence de huit ans.

## Les autres

Toujours hier, le juge Trottier a fixé au 15 novembre le procès aux assises criminelles de Jean-Noël Leclerc, sous les accusations de complot pour meurtre et meurtre avec préméditation. Sous les mêmes accusations, Mme Dolorès Martel-Dubé doit subir son procès au prochain terme des assises, qui s'ouvrira le 23 novembre.

Enfin, le dernier membre du quatuor, Jules Sylvestre, a vu son dossier prendre la route de la Cour d'appel. Son procureur réclame l'abandon des accusations portées contre lui, sur une question de procédure. Au début de l'affaire, l'enquête sur détention de l'individu aurait été remise à plus de huit jours sans son consentement.

# Carole Marcoux s'en tire avec six mois d'emprisonnement

par Maurice CLOUTIER

**ARTHABASKA** — Une peine de six mois d'emprisonnement a finalement été imposée à Carole Marcoux, âgée de 39 ans, de Princeville, relativement au meurtre de son ami de coeur, Jimmy Therrien.

retenu la suggestion commune des procureurs, pour une peine de six mois.

Les deux procureurs ont insisté sur différents éléments, mettant en relief le caractère violent de la victime à l'égard de l'accusée. Il a aussi été porté à l'attention du juge que l'accusée avait déjà été menacée par Jimmy Therrien.

procès sous une accusation de meurtre sans préméditation hier.

## Six mois

Mais elle a accepté de plaider coupable à une accusation d'homicide involontaire coupable vendredi dernier. Le juge a ensuite

Le jeune homme avait été tué de plusieurs coups de couteau dans le lit de Mme Marcoux, le 2 février dernier.

Elle avait ensuite avoué le crime à sa voisine et tenté de mettre fin à ses jours, en absorbant une forte quantité de pilules.

Hier, les journalistes ont appris qu'une sentence dans ce dossier avait été prononcée vendredi dernier par le juge Anatole Corriveau de la Cour des sessions de la paix, au palais de justice d'Arthabaska, lorsqu'ils ont constaté que son nom avait été biffé du rôle de la Cour supérieure.

Elle devait subir son

## On compose...

**569-9501**  
et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$ \$ \$

**A VENDRE CHAUFFE-EAU A L'HUILE VOLCANO**  
3 réservoirs de 400 gallons  
1 laveuse et essoreuse industrielle  
8 sècheuses usages pour buanderie  
**(418) 335-9547**  
28772



D'ici juin 1989, Drummondville sera dotée d'un circuit patrimonial, comme on peut le constater par cette affiche installée dans un abribus au parc Ste-Thérèse. (Photo La Tribune par Richard Jean)

# Circuit patrimonial bientôt implanté à Drummondville

par **Gérald PRINCE**  
**DRUMMONDVILLE** — D'ici peu de temps, un circuit patrimonial sera implanté à Drummondville pour faire connaître les principales étapes de l'histoire de la ville.

Des panneaux publicitaires viennent d'être installés pour annoncer la mise en marche de ce projet, appuyé par le gouvernement du Québec, le ministère des Affaires culturelles, le Comité local Souvenance, la ville de Drummondville, la Société historique, la Sidac et d'autres intervenants du milieu.

Ce projet, lancé par le comité

Souvenance, mettra en valeur les lieux, les structures et les personnages qui ont joué un rôle important dans le développement de la ville. Des panneaux d'interprétation sensibiliseront autant la population locale que les visiteurs.

Le circuit sera pleinement réalisé en juin 1989: il sera composé de 30 supports d'interprétation disposés dans autant d'endroits évocateurs du passé drummondvillois. Ces panneaux seront fixés à des poteaux métalliques et comprendront des textes explicatifs, illustrés de photos anciennes, le tout scellé dans la résine pour les protéger des intempéries.

## Ancienneté globale chez LAB

# Contestation par trois parties sur quatre

par **Pierre SÉVIGNY**  
**THETFORD-MINES** — Ce sont finalement trois des quatre parties impliquées qui ont décidé de déposer des requêtes pour obtenir la permission d'en appeler au sujet des décisions rendues récemment par le commissaire du travail, Denis Tremblay, dans l'épineux dossier de l'ancienneté unique et globale au sein des unités gérées par la société en commandite LAB Chrysolite Inc. de la région de Thetford-Mines.

En effet, seul le syndicat CSD représentant une partie des employés de bureau ne contestera pas le jugement déposé par le commissaire Tremblay qui ordonne la tenue d'un scrutin pour déterminer la nouvelle accréditation syndicale qui représentera l'ensemble des cols blancs de la compagnie.

Les procureurs de la CSD soutiennent que cette décision rejoint en grande partie leur point de vue et c'est pourquoi ils n'entendent pas la contester, bien qu'ils se proposent de participer aux nouvelles délibérations, du moins si le tribunal du travail accepte les requêtes déposées par les trois autres groupes impliqués au dossier.

## Positions maintenues

Essentiellement, les positions défendues par l'employeur ainsi que par les syndicats CSN et Métallos n'ont pas changé entre le début des auditions du commissaire Tremblay au mois de septembre 1986 et le dépôt récent des requêtes pour en appeler.

La société LAB prétend toujours qu'il n'y a pas eu de fusion ni alié-

nation ou concession d'entreprise lors du regroupement des trois compagnies minières d'amiante de la région et s'oppose donc à la reconnaissance d'un seul syndicat pour l'ensemble des cols bleus tout en soutenant que les trois accréditations actuelles devraient être maintenues.

Dans le cas des employés de bureau, la compagnie admet qu'il y a eu une fusion partielle d'entreprise au siège social et affirme qu'il devrait y avoir une nouvelle accréditation pour représenter ces cols blancs, tout en maintenant les trois autres syndicats.

La CSN voudrait la reconnaissance d'une seule ancienneté pour tous les employés. Ses procureurs souhaitent aussi que le tribunal du travail constate les transmissions de droits et d'obligations à partir de l'automne 1985.

Quant aux Métallos, ils demandent encore le statu quo pour les cols bleus en soutenant qu'il n'y a jamais eu fusion. Ils seraient aussi favorables à la mise en place d'un quatrième syndicat pour les employés de bureau du siège social.

## Association touristique de l'Estrie

# L'aubergiste Robert Gagnon succède à Estelle Gobeil

**SHERBROOKE** — M. Robert Gagnon, un aubergiste de North-Hatley, vient d'être élu à la présidence de l'Association touristique de l'Estrie.

Il succède à Mme Estelle Gobeil. Les autres membres du comité exécutif sont M. Roger Nadeau, deuxième vice-président, M. Maurice Boulet, secrétaire, et M. Denis Boulanger, trésorier.

Le conseil d'administration de l'organisme regroupe 23 membres qui représentent les municipalités, comme MM. Paul Lessard, Camille Garant, Serge Latulippe, Mme Louise Moisan-Coulombe, M. Jean-

Claude Vézina et M. Maurice Boulet, les organismes sans but lucratif, comme Mmes Adèle Girard, Estelle Gobeil, Sylvie Baril et M. Roger Nadeau, l'entreprise privée, comme MM. Robert Gagnon, Donald Demers, Denis Bachand, Raymond Sauvé, Mmes Hélène Carbonneau et Pierrette Rivest, M. Denis Boulanger et Mme Denise Morin.

Durant la prochaine année, l'Association touristique de l'Estrie qui compte quelque 140 membres projette de mettre au point une stratégie de mise en marché d'envergure régionale, se doter d'un plan de développement touristique et publier un guide touristique.

# Woolco

# 25%

## de rabais\*

## Sous-vêtements

Les marques préférées de tous les hommes. Choisissez parmi une variété de modèles et de teintes. Des sous-vêtements dans lesquels vous serez toujours à l'aise.  
\* Sur les prix courants.

<i>Yves Martin</i>	<i>H.R. Philip</i>	<b>MODA</b>
<b>JOCKEY</b>	<b>impulse</b>	<b>PLAYBOY</b>
<i>SERGE SAINT YVES</i>	<b>STANFIELD'S</b>	<b>watson's®</b>

# PLAZA ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h. SAMEDI 9h à 17h.  
GARAGE-OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI 8h à 17h30. JEUDI et VENDREDI de 8h à 21h. SAMEDI 8h à 17h.  
GARAGE: Pour rendez-vous. TEL.: 564-7443

4857, boul. Bourque, Rock Forest

S'il "rouvre la canne de vers" de l'affichage bilingue

# Le gouvernement "court après le trouble" (Lévesque)

par Lia LEVESQUE  
MONTREAL (PC) — L'ex-premier ministre René Lévesque met en garde le gouvernement Bourassa: s'il "rouvre la canne de vers" de l'affichage bilingue, il "court après le trouble".

Interrogé par quelques journalistes, mardi, lors de son passage devant un groupe de créateurs publicitaires, l'ancien premier ministre a farouchement défendu le visage français de Montréal.

Il semblerait "catastrophique" et "absolument inacceptable" aux yeux de M. Lévesque de permettre de nouveau l'affichage bilingue à Montréal.

## Affaiblissement

Déjà, sur les vitrines, les enseignes, "il y a eu un affaiblissement pratique de la Loi 101". Parce que le message de fermeté n'est plus le même de la part du gouvernement, des affiches bilingues sont apparues, d'abord dans les quartiers anglophones, puis dans le centre-ville et parfois même dans les quartiers à majorité francophone.

"Il ne faut absolument pas que ça aille plus loin", prévient l'ancien premier ministre.

## Bâtard comme avant

M. Lévesque craint que le visage de Montréal ne devienne "bâtard et complètement déformé comme avant", c'est-à-dire avant la Loi 101, dans les années 1960 et 1970. "Ce serait idiot."

Le visage de Montréal doit rester



René Lévesque

un René Lévesque dans une forme resplendissante.

M. Lévesque souhaite que "M. Bourassa et son caucus comprennent" au plus vite qu'il n'est pas souhaitable de "rouvrir cette canne

de vers" de l'affichage bilingue. La Loi 101 doit être conservée "telle quelle, pour la paix sociale".

La Charte de la langue française a eu pour les Québécois de nombreux effets bénéfiques, a laissé en-

tendre M. Lévesque. Une classe de gens d'affaires francophones a pu émerger; les Québécois ont pris de l'assurance sur le plan international; les créations publicitaires francophones ont remplacé les vul-

gaires traductions de messages américains; les chansonniers francophones ont franchi les frontières de Québec; le cinéma aussi; le Régime d'épargne-actions a été mis sur pied; etc.

## Lévesque promet un brillant avenir à la francophonie à la condition qu'elle mette en valeur son identité

MONTREAL (PC) — La francophonie pourrait bien rééditer d'ici à l'an 2000 le miracle japonais, coréen, allemand ou taiwanais: prendre de l'expansion grâce à son identité, à sa différence.

C'est la prédiction du "communicateur" René Lévesque, spécialiste de la francophonie. L'ex-premier ministre était conférencier, mardi, devant un groupe de créateurs publicitaires réunis dans le cadre du Mondial de la publicité francophone.

M. Lévesque promet un brillant avenir à la francophonie dans ce domaine des communications, à la condition qu'elle sache s'affirmer, mettre en valeur son identité. Tout comme dans le cas du Québec face au reste de l'Amérique du Nord, ce sera cette différence qui permettra à la francophonie de surnager. "C'est en étant à 150 pour cent soi-même qu'on débouche sur l'universel."

### Unifiliés par 'Dallas' et 'Dynasty'?

Si la francophonie ne s'affirme pas, "notre avenir risque d'être dans un melting-pot". Elle sera noyée dans l'empire anglo-américain des communications. Les 125 millions de parlants français du monde risquent "l'unification de l'humanité par Dallas et Dynasty", appréhende l'ancien premier ministre Lévesque.

Le danger est à notre porte. Les Anglo-Américains sont les leaders mondiaux de l'information, avec leurs "super-agences hégémoniques". Ils

sont partout, à la seconde même, et diffusés dans presque tous les pays. Le puissant CNN, le Cable News Network, diffuse "24 heures par jour, dans 35,000 chambres d'hôtel du Japon et dans 85,000 chambres d'hôtel en Europe", note M. Lévesque.

Cette diffusion donne aux Anglo-Américains un pouvoir, une crédibilité qui dépasse toutes les frontières. Le danger, il réside pour les francophones dans cette assimilation, expliquait l'ex-journaliste.

Pourtant, du même souffle, M. Lévesque affirme ne pas craindre le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis pour l'identité culturelle des francophones.

"Ce sont les émissions d'ici qui ont les meilleures cotes d'écoute, 'Le Temps d'une paix', 'Des Dames de coeur', parce qu'elles savent nous poigner et nous ressemblent plus que les 'Dynasty' et 'Dallas'."

En matière publicitaire, M. Lévesque ne craint pas que le libre-échange amène le retour aux traductions de messages américains, "au contraire". Notre publicité est originale; elle a fait sa marque dans notre culture. "Les Américains se rendent compte qu'on est un coin coriace."

La francophonie survivra malgré l'omniprésence de l'anglais dans les communications et l'information, parce qu'elle est dispersée dans le monde. Même les Africains, qui parlent d'innombrables langues et dialectes, sont restés unis grâce au français, qui leur est commun.

## CARRIERES ET PROFESSIONS

### TECHNICIEN EN ARCHITECTURE

Ayant minimum de 5 ans d'expérience.  
**Spécialités:** commercial, résidentiel, dessin assisté par ordinateur, dessin de perspective et autres.  
Salaire selon expérience et avantages sociaux.  
Les candidats ayant moins de 5 ans d'expérience, prière de s'abstenir.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Casier 86  
La Tribune  
1950, rue Roy  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2X8**

28797

### OFFRE D'EMPLOI SURINTENDANT D'USINE

**VENMAR INC.** Intégrateur de produits de ventilation résidentielle est à la recherche de gens ambitieux de réussir et de relever des défis de taille.

**FONCTIONS:**  
Sous l'autorité du Directeur de production:  
- Superviser le travail d'une centaine d'employés syndiqués avec l'aide de 6 contremaîtres et chefs d'équipe.  
- Assurer l'atteinte des objectifs de production.  
- Planifier et contrôler l'utilisation des ressources de la fabrication.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
- Posséder une expérience pertinente de plusieurs années dans une tâche connexe.  
- Démontrer un bon sens de l'organisation.  
- Connaissances de la fabrication du métal en feuilles.  
- Connaissance en assemblage électronique souhaitable.  
- Bilinguisme serait un atout.

Faites parvenir votre curriculum vitae au soin du Directeur de Production à:



**VENMAR**

1715 Haggerty, Drummondville, Qc J2C 5P7

28786

**Le Groupe-Conseil LNR inc.**, firme multidisciplinaire spécialisée dans le domaine du génie-conseil, est à la recherche d'un(e)

### TECHNICIEN(NE) EN ELECTRICITE INDUSTRIELLE

A ce titre, vos tâches consisteront à la préparation des plans d'exécution pour tout genre de travaux électriques dans les secteurs de l'industriel, du commercial et de l'institutionnel tel que:

- Poste de transformation basse et moyenne tension;
- Distribution 600 à 25000 V;
- Centre de contrôle de moteur;
- Démarreur;
- Panneau de contrôle;
- Installation d'équipements électriques en général.

Le ou la candidat(e) devra posséder de trois à cinq années d'expérience pertinente dans le domaine.  
Veuillez s.v.p. nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 octobre 1987 à l'adresse suivante:

**M. Marcel Théberge  
Le Groupe-conseil LNR inc.  
3385, rue King ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1L 1P8**

28777

### OFFRE D'EMPLOI CONTREMAITRE D'ENTRETIEN SPECIALISE

**FONCTIONS:**  
Les emplois de contremaître comportent l'exercice des fonctions de la gestion requises pour coordonner les activités techniques, administratives et manuelles nécessaires à la réalisation des programmes de la commission dans un secteur donné d'un service auxiliaire ou dans une unité administrative telle qu'une école, un service.

Ces emplois comportent notamment les responsabilités suivantes:  
• Superviser et contrôler l'application des systèmes et procédures approuvés pour la réalisation des activités d'un secteur donné;  
• Etablir le calendrier des opérations;  
• Diriger, contrôler et évaluer les employés affectés à son secteur.

L'emploi de contremaître d'entretien spécialisé comporte la responsabilité d'une équipe majoritairement composée d'ouvriers qualifiés (menuisier, mécanicien, plombier, électricien) et dont les activités manuelles appartiennent généralement à des métiers spécialisés.

**QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:**  
• Certificat de qualifications valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'emploi;  
• 5 années d'expérience pertinente; ou  
• Diplôme d'études collégiales avec option appropriée;  
• 4 années d'expérience pertinente.  
La Commission Scolaire Lac Mégantic se réserve le droit d'accepter toute autre candidature qu'elle jugera valable.

**LIEU DE TRAVAIL:**  
Centre administratif de la C.S.L.M.  
**SUPERIEUR IMMEDIAT:**  
M. Claude Caron, directeur général  
**SALAIRE:**  
Selon la politique administrative & salariale.  
**N.-B.:** Toutes les applications à ce poste devront être reçues pour le 23 OCTOBRE 1987 — 16:00 heures.  
**A:** Commission Scolaire Lac-Mégantic  
M. Jean Cloutier, D.S.R.H.  
4730, rue Dollard  
LAC-MEGANTIC (Québec) G6B 1G6  
TÉL.: 819-583-0212

28791

# VEGETARIEN

...Frais du jardin

Spéciaux en vigueur du 13 au 19 octobre 1987 Droit réservé de limiter les quantités

FRUITS ET LÉGUMES	 <b>CHAMPIGNONS</b> Produit du Québec Canada #1 Contenant de 8 on ou 227 g <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">97¢</span>	 <b>RAISINS VERTS</b> "ALMERIA" Produit de l'Espagne Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">97¢</span> /lb ou 2.14/kg	 <b>ANANAS</b> Produit du Honduras Canada #1 Grosseur 10 *Faites écorcer votre ananas sans frais* <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">1.97</span>	 <b>CHOUX DE BRUXELLES</b> Produit du Québec Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">77¢</span> /lb ou 1.70/kg	
	 <b>LAITUE BOSTON</b> Produit du Québec Canada #1 Grosseur 16 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">67¢</span>	 <b>ZUCCHINIS</b> Produit des États-Unis Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">77¢</span> /lb ou 1.70/kg	 <b>ENDIVES</b> Produit du Québec Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">1.97</span> /lb ou 4.34/kg	<b>POIRES JAPONAISES</b> Produit du Japon, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">1.97</span> /lb ou 4.34/kg <b>PERSIMONS (KAKI)</b> Produit des États-Unis Canada #1, gr. 27-30 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2/97¢</span>	<b>PATATES SUCRÉES</b> Produit des États-Unis, Canada #1 <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">47¢</span> /lb ou 1.04/kg
	<b>YOGOURT</b> "LIBERTÉ" 125 g saveurs assorties <span style="font-size: 2em; font-weight: bold;">2/97¢</span>	<b>FROMAGES</b> <b>FESTIVAL DES FROMAGES DANOIS</b> FROMAGES BLEUS "SAGA BLEU" OU "BLEU CASTELLO" <span style="font-size: 1.2em;">8<sup>93</sup>/lb ou 1<sup>97</sup>/100 g</span> "BLEU DANOIS" <span style="font-size: 1.2em;">4<sup>89</sup>/lb ou 1<sup>07</sup>/100 g</span>	<b>FROMAGES</b> FROMAGES À LA CREME "DOFO" aux pêches ou au poivre <span style="font-size: 1.2em;">5<sup>79</sup>/lb ou 1<sup>27</sup>/100 g</span>	<b>BISCUITS</b> "LIDO" MÉTÉO OU CARMEL <span style="font-size: 1.2em;">2<sup>45</sup>/lb ou 5<sup>37</sup>/kg</span> "DAVID" ROULÉ AUX FIGES <span style="font-size: 1.2em;">2<sup>21</sup>/lb ou 4<sup>87</sup>/kg</span>	
	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; font-weight: bold; transform: rotate(-45deg);">N.B.</div> <div style="text-align: center;"> <b>FESTIVAL DE LA POMME</b>                      Découvrez la pomme sous toutes ses formes                      Cidre, jus, pommes enrobées, etc.                      Recettes en magasin                      *Non disponible aux Promenades des Grandes Fourches*                 </div> <div style="text-align: right;"> </div> </div> <p style="font-size: 0.8em; text-align: center;">SHERBROOKE: Promenades des Grandes Fourches 50, Jacques Cartier Nord MAGOG: 930, Principale Ouest</p>				

28791

# Vente MARATHON



27 heures et 13 minutes  
**13e ANNIVERSAIRE**  
**FORMIDABLES SPECIAUX**  
**AUX 30 MINUTES**



**SUR PLACE: MAGICIEN - CLOWNS-  
 MAQUILLAGE - ROUE DE FORTUNE -  
 OURS GEANT "ZEDDY" - MUSIQUE**

930, 13e Avenue nord, Chemin du CHUS, Sherbrooke

**LES GALERIES**  
**QUATRE SAISONS**

## JEUDI, 15 OCTOBRE 1987

### ATTENTION!

TOUS CES SPECIAUX NE SE-  
 RONT VENDUS QU'AUX HEURES  
 INDIQUEES SEULEMENT. DONC  
 SOYEZ A TEMPS POUR NE PAS  
 ETRE DECU!

### 15 h 30 à 16 h

#### CARTES SAISON

TASSES EN PORCELAINE  
 Quantité: 73  
 Avec inscription No.1 et  
 tasses avec proverbes  
 Rég. 4.99 SPEC. **1.93**

### 10 h à 10 h 30

#### PHOTO +

2 FILMS 24 POSES DEVELOP. COMPRIS  
 Quantité: 50 films  
 Limite: 4 par client  
 Rég. \$29.90 SPEC. **19.93**

### 16 h à 16 h 30

#### PABLO CARDI

CHAUSSURES DE TOILETTE EN CUIR  
 véritable et couleurs variées  
 Quantité: 100 paires  
 Valeur jusqu'à \$89.  
 SPEC. **29.13**

### 10 h 30 à 11 h

#### GUY LE BOTTIER

SOULIERS NOIRS POUR FEMMES  
 Quantité: 75 paires  
 Rég. jusqu'à  
 \$75 SPEC. **29.13**

### 16 h 30 à 17 h

#### COLETTE DE

ROME  
 ROBES  
 Prix rég. \$80 SPEC. **29.13**

### 11 h à 11 h 30

#### PLURI-ELLE

24 CHANDAILS JACQUARD POUR DAMES  
 à motifs, boutonnés, ou  
 col rond. Limite: 2 par  
 client. Prix rég. 49.99  
 SPEC. **25.13**

### 17 h à 17 h 30

#### MODE GERRY DAN

T-SHIRT  
 couleurs et grandeurs  
 assorties. Quantité: 50  
 Limite 2 par client  
 Rég. 9.95 SPEC. **3.13**

### 11 h 30 à 12 h

#### LE NATURISTE

Livre "Mon guide de santé naturelle"  
 Prix rég. 9.95 SPEC. **3.13**

### 17 h 30 à 18 h

#### PAPILLON

COLLIERS SIMILI-PERLES 52-58"  
 Couleurs: blanc, bleu,  
 rose.  
 Quantité: 76  
 Rég. \$7.98 SPEC. **2.13**

### 12 h à 12 h 30

#### KIOSQUE

ANNEAU-DEUX  
 "CHOCKER" plaqué argent  
 Limite: 1 par client  
 Prix rég. jusqu'à \$20  
 SPEC. **9.93**

### 18 h à 18 h 30

#### CARREFOUR UNIC

COFFRET avec 1 portefeuille pour dames  
 en cuir et carte musicale pour Noël  
 Quantité: 13  
 Rég. 26.95 SPEC. **9.13**

### 12 h 30 à 13 h

#### JEANS PLUS

JEANS DELAVES H.F.  
 Rég. \$40 la paire SPEC. **\$30**  
 + \$13, obtenez-  
 en 2 paires

### 18 h 30 à 19 h

#### PROVIGO

ASSOUPPLISSEUR A TISSU PROVIGO  
 contenant 3.6 litres  
 Quantité: 50 caisses  
 Limite: 2 par client  
 Rég. 2.09 SPEC. **1.13**

### 13 h à 13 h 30

#### VIKI

FOULARDS DE LAINE  
 couleurs multiples  
 Quantité: 50  
 Limite: 1 par client  
 Rég. \$12 SPEC. **4.93**

### 19 h à 19 h 30

#### BEAUX REVES

ROBES DE NUIT. TRICOT COTON  
 Quantité: 20  
 Rég. \$35 SPEC. **17.93**

### 13 h 30 à 14 h

#### BIJOUTERIE NATACHEL

BOUCLES D'OREILLES  
 Quantité: 73 paires  
 Choix de modèles  
 Limite: 2 pr. par client  
 Prix jusqu'à \$12 SPEC. **73¢**

### 19 h 30 à 20 h

#### BIJOUTERIE

ANNEAU-DEUX  
 BAGUE EN OR 10 X AVEC PERLE, diamant, opale,  
 pierres variées.  
 Quantité: 15. Rég.  
 jusqu'à \$176 SPEC. **79.13**

### 14 h à 14 h 30

#### FANTAISIE

PLANTES VERTES EN SOIE POLYESTER  
 Quantité: 73  
 Limite: 2 par client  
 Rég. \$15.95 SPEC. **5.13**

### 20 h à 20 h 30

#### BAMBIN CHOYE

CHANDAILS COL ROULE  
 "Heidi" ou "Caravelle"  
 Quantité: 200  
 Limite: 2 par client  
 Rég. 13.99 SPEC. **3.13**

### 14 h 30 à 15 h 00

#### FACES

ROUGES A LEVRES  
 Quantité: 50 Non-parfumés.  
 avec vitamine "E", couleurs  
 illuminées. Limite: 1 par  
 client. Rég. 4.79. SPEC. **2.73**

### ROUE DE FORTUNE



AVEC

### 15 h à 15 h 30

#### UNIFORME

PROFESSIONNEL  
 CHANDAILS COTON QUATE  
 Quantité: 48. 50% coton,  
 50% polyester, couleurs  
 Limite: 2 par client  
 Rég. \$14 SPEC. **6.93**

### DESOLE:

TOUS CES SPECIAUX NE SE-  
 RONT VENDUS QU'AUX  
 HEURES EXACTEMENT INDI-  
 QUEES. DONC NE MANQUEZ  
 PAS VOTRE CHANCE!

## VENDREDI, 16 OCTOBRE 1987

### ROUE DE FORTUNE

AVEC **7UP**

### 15 h 30 à 16 h

#### MARIE ELLE

PANTALONS LAINAGE, TRICOT, GABARDINE  
 Grandeurs: 6 à 20 ans.  
 Quantité: 40  
 Rég. \$45 à \$75 SPEC. **19.93**

### 10 h à 10 h 30

#### MERCERIE VALLEE

CHEMISES A RAYURES  
 Polyester et coton.  
 Quantité: 50  
 Rég. jusqu'à \$32 SPEC. **\$13.**

### 16 h à 16 h 30

#### LE PIED DE CENDRILLON

SOULIERS DE TOILETTE (ROMANI)  
 couleurs: bleu, vert  
 forêt, noir, en cuir.  
 Quantité: 20 paires  
 Rég. 79.95 SPEC. **39.93**

### 10 h 30 à 11 h

#### ZELLER'S

LAVE-VITRES  
 4 litres - 40. Quantité: 500.  
 Limite: 2 par client  
 Rég. 1.69 SPEC. **93¢**

### 16 h 30 à 17 h

#### GUY ROULEAU, OPTICIEN

SOLUTION ANTISEPTIQUE  
 "En un clin d'oeil"  
 Quantité: 30  
 Limite: 1 par client  
 Rég. 4.50 SPEC. **1.93**

### 11 h à 11 h 30

#### ARTISANAT 4 SAISONS

COLLIERS ET BOUCLES D'OREILLES DE COULEUR  
 Quantité: 114  
 Rég. jusqu'à 9.99  
 SPEC. **93¢**

### 17 h à 17 h 30

#### DIRECT FILM

FILMS COULEUR  
 Paquet de 3 films 24 poses  
 110-126-135. Quantité: 73  
 Limite: 2 par client  
 Rég. 6.99 SPEC. **4.93**

### 11 h 30 à 12 h

#### SUBTILE

JUPES AUTOMNE  
 unies ou imprimées,  
 grandeurs variées.  
 Quantité: 25  
 Rég. 29.99 à 39.99. SPEC. **13.13**

### 17 h 30 à 18 h

#### CENTRE VIDEO JEUX

D'ORDINATEUR  
 Tac-Scan, cartouche de jeux Atari 2600  
 Quantité: 20  
 Rég. 5.95 SPEC. **99¢**

### 12 h à 12 h 30

#### ANIMALERIE DAUPHIN

NOURRITURE A PERRUCHES  
 Sac 1 kilo. Limite 2 par  
 client. Quantité: 144 sacs  
 Rég. 2.93 SPEC. **73¢**

### 18 h à 18 h 30

#### LE TRAVAILLEUR

SPORTIF  
 CHANDAILS SPORT BOUTONNES ET COL ROND  
 Quantité: 50  
 Rég. jusqu'à \$35 SPEC. **\$13**

### 12 h 30 à 13 h

#### DECALCOMANIE

GILETS COTON QUATE POUR ENFANTS  
 de 3 à 12 ans, toutes  
 couleurs.  
 Quantité: 30  
 Rég. 10.95 SPEC. **3.93**

### 18 h 30 à 19 h

#### PINGOUIN

Livres de tricot Pingouin  
 Quantité: 113. Limite: 5  
 par client.  
 Rég. jusqu'à 4.50 SPEC. **1.13**

### 13 h à 13 h 30

#### JEAN'S

ALEXANDRE  
 LOT DE CHEMISIERS ET PANTALONS  
 pour elle et lui  
 Rég. jusqu'à \$50 SPEC. **5.13**

### 19 h à 19 h 30

#### QUINCAILLERIE CLEMENT

TERRE NOIRE  
 sac de 10 litres  
 Quantité: 75. Limite:  
 2 par client.  
 Rég. 1.75 SPEC. **93¢**

### 13 h 30 à 14 h

#### VANNERIE

MICHELE  
 STORES BAMBOU ou ROTIN ou PAPIER  
 de 12 avec motifs.  
 Quantité: 24  
 Rég. 29.00 SPEC. **14.93**

### 19 h 30 à 20 h

#### MELA-KIT

TABLE DE SALON  
 mélamine, 20" x 20"  
 Quantité: 13  
 Limite: 1 par client  
 Rég. 29.00 SPEC. **19.13**

### 14 h à 14 h 30

#### CORDONNERIE TALON MINUTE

TEINTURE MAGIQUE (TANNA)  
 pour tous les cuirs  
 véritables et similis.  
 Quantité: 16 canettes.  
 Limite: 1 par client.  
 Rég. 5.95 SPEC. **3.13**

### 20 h à 20 h 30

#### VILLA DECOR

RISEAUX DE DOUCHE  
 Quantité: 72  
 Limite: 2 par client.  
 Rég. jusqu'à 35.99  
 SPEC. **4.13**

### 14 h 30 à 15 h

#### TABAGIE LE MARQUIS

BRIQUET BIC (mini)  
 Limite: 1 par client  
 Quantité: 50 mini  
 Rég.: 99¢ SPEC. **13¢**

### CLOWNS - MAGICIENS

ECHASSIERS - ANIMATION  
 MAQUILLAGE POUR  
 ENFANTS  
 OURS GEANT - BALLON ET  
 7-UP POUR LES ENFANTS

### 15 h à 15 h 30

#### LA PETITE GOURMANDISE

FROMAGE EN GRAINS  
 sac de 400 g.  
 Quantité: 20 sacs  
 Limite: 2 par client  
 Rég. 3.99 SPEC. **2.93**

### COUPON GRATUIT

POUR JOUER A LA  
 ROULETTE  
 CHANCEUSE

## SAMEDI, 17 OCTOBRE 1987

### GRATUIT

#### COUPON POUR

JOUER A LA  
 ROULETTE  
 CHANCEUSE

### 15 h à 15 h 30

#### PODIUM SPORT

40 "SKI SHIRT" col roulé  
 pour hommes et femmes.  
 50% coton, 50% polyester.  
 Rég. 19.99 SPEC. **9.13**

### JOUEZ

LE 7 = 1 7UP

JOUEZ  
 LE 13 = 1 CAISSE  
 DE 13 7UP

### 15 h 30 à 16 h

#### MAISON TISSUS ET COUPONS

COTON QUATE  
 50% polyester, 50% coton,  
 60" de largeur.  
 Rég. 7.99 SPEC. **4.73**

### 10 h à 10 h 30

#### CUMBERLAND

SUNLIGHT LIQUIDE POUR VAISSELLE  
 500 ml. Quantité: 144  
 bouteilles. Limite: 2 par  
 client. Rég. 1.79 SPEC. **93¢**

### 16 h à 16 h 13

#### TIRAGE DE LA 5e

AUTOMOBILE HYUNDAI,  
 MODEL PONY L 87

### 10 h 30 à 11 h

#### LE BAS ELEGANT

50 PAIRES DE BAS-COLOTTES A MOTIFS  
 toutes tailles, couleurs et  
 marques pour femmes.  
 Limite: 3 paires par cliente  
 Rég. jusqu'à 6.50 SPEC. **1.93**

### MUSIQUE CONTINUELLE

PAR LES MUSICIENS DU  
 STUDIO D'ORGUES  
 HAMMOND

### 11 h à 11 h 30

#### STUDIO D'ORGUES HAMMOND

25 FLUTES SOPRANO  
 démontables, avec étui,  
 nettoyeur et méthode.  
 Limite: 1 par client  
 Rég. 3.95 SPEC. **1.93**

### QUI A DIT QUE LE 13 NE

PORTE PAS CHANCE?  
 VOYEZ VOUS-MEMES!

### 11 h 30 à 12 h

#### MARIE ELLE +

15 BLOUSES  
 couleurs et tailles  
 assorties.  
 Rég. \$45 SPEC. **19.93**

### CLOWNS ET PETITS

POISSONS ROUGES  
 POUR LES ENFANTS  
 ACCOMPAGNES  
 DES PARENTS

### 12 h à 12 h 30

#### TÉLÉ-SON

100 CASSETTES VIDEO SKC 120  
 Limite: 10 par client  
 Rég. 6.99 SPEC. **4.93**

### GEANT DE 13'

FERA L'ANIMATION  
 ET MAQUILLAGE POUR  
 LES ENFANTS

### 12 h 30 à 13 h

#### ACCES MODE

40 PAIRES DE GANTS  
 50% laine, 30% isprn,  
 20% nylon.  
 Rég. 22.99 SPEC. **13.13**

### CLOWNS REMETTRONT

DES BALLONS AUX  
 ENFANTS ACCOMPAGNES  
 DES PARENTS

### 13 h à 13 h 30

#### PAPIER FOLIE

10 STYLOS ELYSEE  
 Limite: 1 par client  
 Rég. 19.95 SPEC. **7.93**

### OURS GEANT "ZEDDY"

ET BALLONS POUR LES  
 ENFANTS AVEC LEURS  
 PARENTS

### 13 h 30 à 14 h

#### CHAUSSURES NEWPORT

# La réforme de l'assurance-automobile ne plaît pas

par Norman DELISLE

QUÉBEC (PC) — La réforme de l'assurance-automobile du ministre Marc-Yvan Côté est loin de soulever l'enthousiasme des organismes qui sont venus hier la commenter devant la commission parlementaire de l'Aménagement.

La Commission des services juridiques du Québec a soutenu que le régime proposé aura pour effet de transformer certains accidentés de la route en assistés sociaux.

Ce sera notamment le cas des accidentés qui, au moment de leur accident, occupaient un emploi à temps partiel ou un emploi temporaire, signale le mémoire présenté par le président de la Commission des services juridiques, Me Yves Lafontaine.

Les avocats de la Commission signalent que les accidentés âgés de 64 ans et plus seront particulièrement pénalisés par la réforme.

Les indemnités versées par la Régie d'assurance-automobile demeureront nettement plus désavantageuses que celles versées en cas d'autres types d'accidents, a fait valoir Me Lafontaine en citant

le cas d'une jeune paraplégique de 10 ans qui vient de se faire octroyer une indemnité de 2,6 millions \$ par la Cour supérieure à la suite d'un accident.

Même son de cloche du Barreau du Québec qui affirme que le nouveau régime crée deux classes de citoyens au Québec: les victimes d'accidents d'automobile et les victimes d'autres type d'accidents.

"L'écart n'a pas cessé de grandir entre les deux types d'indemnités, les victimes d'accidents d'automobile constituant la classe défavorisée", lit-on dans le mémoire du Barreau.

Côté

Le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, a par ailleurs pris ses distances vis-à-vis l'avant-projet de loi qu'il avait déposé à l'As-

semblée nationale, le 22 juin dernier.

Ce projet de loi n'est pas le mien mais celui de la Régie de l'assurance-automobile qui cherche à le faire adopter depuis plusieurs années, a longuement expliqué M. Côté.

De plus, M. Côté a annoncé un amendement majeur au texte de loi. Les accidentés continueront de jouir d'un délai de trois ans pour inscrire une réclamation. L'avant-projet de loi voulait réduire ce délai à un an afin d'éliminer de pré-

tendues fraudes de la part des accidentés.

Le ministre a néanmoins soutenu que le nouveau régime se traduirait par une augmentation de quelque millions \$ des indemnités aux victimes d'accidents d'automobile.

Selon lui, le projet vise à accorder des indemnités mieux reliées aux "pertes réelles" subies par les victimes.

Ses positions n'ont pas convaincu le porte-parole de l'opposition, le député péquiste de Lévis, Jean Ga-

ron, qui craint lui aussi une diminution des indemnités pour les accidentés les plus défavorisés.

Rappelons que l'avant-projet de loi a pour effet entre autres d'améliorer les indemnités versées pour les dommages non pécuniaires.

Il y aura par contre baisse des indemnités pour les accidentés âgés, pour les enfants ou pour les gens sans emploi (étudiants, personnes au foyer, travailleurs saisonniers, etc.)

Les travaux de la commission parlementaire sur l'avant-projet de

loi se poursuivent aujourd'hui mercredi avec le témoignage de représentants de l'industrie du taxi, du camionnage, de l'industrie des carrossiers et de militantes pour le droit des femmes.

Résultats instantanés!  
**LOTO QUÉBEC**  
**1-976-2020**  
 Résultats des 7 derniers jours.  
 Appelez à toute heure.  
 de n'importe où au Québec.  
 Frais de 62¢ portés à votre compte de téléphone.

## La réussite de Charles et les autres.

«À Sherbrooke on a le goût de la réussite. Réussir, ça se fait avec des gens d'ici qui sont reconnus et qui sont fiers; c'est toute la ville qui en profite. Avec le potentiel qu'on a, il n'y a pas de limites, on peut relever les plus grands défis. Il faut viser haut!»

«Ce qu'elle a de plus cette ville? Du dynamisme pour réussir.»



Sherbrooke  
 plus qu'une ville

**SEARS**  
 Studio de photographie

**OFFRE PRIME avant Noël**

Photo murale  
**10x13"**  
 sans frais

**DERNIÈRE CHANCE POUR PROFITER DE CETTE OFFRE AVANT NOËL!**

Photo murale  
**10 x 13"** sans frais  
**16<sup>95</sup>**

à l'achat de notre ensemble de 20 photos. Comprend 2 de 8 x 10", 3 de 5 x 7" et 15 format portefeuille plus 1 de 10 x 13" sans frais.

**AVEC CHOIX DE FONDS TRADITIONNELS**

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 OCTOBRE

Aucun frais de séance

**SEARS**  
 vous en avez pour votre argent... et plus

PRÉSENTEZ CE COUPON AU MOMENT DE LA POSE

**NOUVEAU BELVEDERE**  
**EXTRA DOUCE**  
 EN PAQUET DE **15**

RÉGULIÈRE ET KING SIZE

**Belvedere**  
 EXTRA DOUCE

**GOÛTEZ-EN TOUT LE PLAISIR!**

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Belvedere Extra Douce Régulier: «goudron» 10 mg, nicotine 0.8 mg; King Size: «goudron» 10 mg, nicotine 0.9 mg.